

Chute imminente du gouvernement de la France

St Claude

TEMPS PROBABLE

ENSOLEILLE. PLUS CHAUD.

Minimum 45

Maximum 65

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOL. XLV — No 130

MONTREAL, LUNDI, 7 JUIN 1954

5 sous le numéro

ELECTIONS MOUVEMENTEES A VILLE JACQUES-CARTIER

Disparition de boîtes de scrutin



M. Hector Desmarchais détrône M. René Prévost

par Pierre LEGER

Les 30,000 habitants de Ville-Jacques-Cartier ont vécu, samedi, une journée de mélodrame politique. C'est à travers un ensemble de procédés les plus imaginables, amusants ou inhumains, que le maire sortant de charge René Prévost (1,826 votes) s'est vu enlever la magistrature par l'ancien échevin du quartier no 5, M. Hector Desmarchais (2,088 votes). Le nouveau maire compte en outre trois compagnons d'armes à l'échevinage: MM. Lorenzo Defoy (quartier no 6), White (quartier no 5), et Fernand Bouffard (quartier no 3). Le clan Prévost, pour sa part, ne comptera à l'avenir que deux représentants à l'hôtel de ville de Jacques-Cartier. Il s'agit des échevins Thomas Dubuc (quartier no 1), et Jos. Nohet (quartier no 4). Un seul candidat s'est présenté sous l'étiquette so-disant INDEPENDANT. Cet homme, M. Bédard, a gagné dans le quartier no 2.

M. Gustave Xhignesse, un fleuriste, se présentait aussi à la mairie. Il le faisait pour une deuxième ou troisième reprise. Il a connu des heures désastreuses, ne récoltant pas 12% des votes. La proportion du vote s'est établie entre 40 et 45%.

Deux boîtes de scrutin ne sont pas parvenues au secrétaire municipal samedi soir. Quelques autres n'avaient pas tous leurs

bulletins. C'est la raison pour laquelle la proclamation officielle de l'élection a été remise à mardi soir, 8 h., à l'hôtel de ville local. Les responsables voudront d'ici là s'efforcer de clarifier une aussi étrange situation.

Un autre incident, plus inconcevable celui-là, est survenu au début de la soirée. Un policier a interrompu les activités du journaliste et du photographe du "Devoir" sur la rue Marquette. Le chef de police les a libérés après quelques minutes d'explication.

A Lanoraie

(P.C.) — Six personnes ont été blessées, dont une grièvement, hier, quand deux automobiles sont venues en collision de front sur la route Montréal-Québec, à trois milles de Lanoraie. Une troisième voiture a glissé dans un champ à cause de l'accident.

M. Edouard Faguy, 56 ans, est inconscient à l'hôpital Notre-Dame de Montréal et il est dans un état critique. Sa femme, âgée de 50 ans, son fils, Emilien, 28 ans, et la femme d'Emilien, âgée de 27 ans, ont également été hospitalisés. Ils souffrent de fractures aux jambes. Les Faguy demeurent à Québec.

Sam Cleavez et sa femme, de Lachine, qui voyageaient dans l'autre automobile, ont été conduits à l'hôpital Général à Montréal. Cleavez souffre d'une fracture possible du crâne et d'une fracture à la jambe gauche. Sa femme a subi des coupures au visage.

Selon la police, les deux autos sont venues en collision au moment où Cleavez tentait de doubler une autre voiture. Le conducteur de la troisième auto appliqua les freins pour éviter les deux autres et sa voiture dérapa sur la route glissante et enfonce une clôture pour arrêter dans un champ. Le conducteur ne fut pas blessé.

Au Nouveau-Brunswick

St-Jean, N.-B., (P.C.) — On a signalé quatre noyades au Nouveau-Brunswick durant la fin de semaine.

Une triple tragédie survenue à Peabody Lake, 40 milles de Newcastle, a coûté la vie à Charles H. Hastings, 34 ans, de Melrose, N.-B.; Cyril Allen, 39 ans, d'Amherst, N.-E.; et William C. Prosser, 24 ans, de Moncton.

Les trois étaient partis jeudi pour un voyage de pêche. Le canot qu'ils ont utilisé a été trouvé renversé samedi et on a découvert les corps peu après. Eugene Elliott, 19 ans, de Summerside, I.-P.-E., a perdu la vie quand un camion a plongé dans la rivière St-Jean, d'un quai de Millidgeville.

A Ste-Germaine

Ste-Germaine, (P.C.) — Une camionnette de livraison a manqué une courbe dans une côte et a roulé dans un fossé dans la nuit de samedi à dimanche et un inconnu a été tué, tandis que quatre autres étaient blessés.

Roger Lachelle, 20 ans, de St-Prospère, comté de Dorchester, a été tué. Jacqueline Roy est dans un état critique à l'hôpital, souffrant d'une fracture du crâne. Colette Poulin et Claude Buteau sont également hospitalisées, mais leurs blessures ne sont pas graves. Tous sont de St-Prospère.

La police a dit que la pluie rendait la visibilité mauvaise au moment où la camionnette s'engagea dans une côte raide et que le conducteur ne vit apparemment pas la courbe en temps pour ralentir. Le camion roula plusieurs fois sur lui-même.

HECTOR DESMARCHAIS PROTESTE. — Le nouveau maire Hector Desmarchais (à gauche) n'a pas aimé la façon dont le secrétaire municipal Jean-Charles Desjardins (à droite) a voulu disposer de l'assemblée. On n'avait pas rapporté deux boîtes de scrutin, d'autres étaient incomplètes. Hector Desmarchais a protesté avec vigueur, mais M. Desjardins a déclaré son élection non officielle. Il en donnera le rapport définitif mardi soir. A 12 h. 45, le soir, l'ancien échevin du quartier no 5 devançait son adversaire, le maire sortant de charge René Prévost, par 262 voix. Ci-contre, on remarque un agent de police sortant du poll no 6. Il pointe un doigt accusateur vers le photographe du "DEVOIR". "Vous n'avez pas le droit de prendre une telle photographie", a-t-il déclaré avant de conduire le photographe et le journaliste devant le "cheuf". Malgré la journée d'élection, le "cheuf" a cru à la liberté de presse et les a libérés.

Aucun projet d'une nouvelle gare à Ville-Mont-Royal

Le Canadien National n'a fait aucun projet pour la construction d'une nouvelle gare de chemin de fer à Ville-Mont-Royal et n'a pris aucun arrangement, formel ou tacite, de louer à la Town Centre Development Inc. ou à tout autre groupe, les droits aériens au-dessus de son emprise.

Commentant aujourd'hui les projets annoncés par la Town Centre Development Inc., d'élever, au coût de \$2,000,000 un édifice de bureaux, un centre d'achat et une

gare ferroviaire à Ville-Mont-Royal, ce porte-parole a déclaré qu'aucun projet spécifique n'a encore été fait aux hauts fonctionnaires du chemin de fer et que l'affaire n'en est encore qu'au stade de recherches, en attendant que le chemin de fer est concerné.

"Le projet, si on y donne suite", a-t-il dit, "sera réalisé entièrement avec des capitaux privés."

Anderson, 31 ans, 54 boul. Des Prairies, à Laval des Rapides, M. Anderson traversait l'avenue du Parc de l'est à l'ouest, quand un autobus de la Commission de transport de Montréal l'a renversé. La police a fait venir une ambulance de l'hôpital St-Luc, où M. Anderson est décédé peu après son arrivée. La mort est purement accidentelle. La victime n'aurait apparemment pas prêté attention en traversant la rue.

Les constables Victor Léger et Guy Renaud de la radio-police ont fait les constatations d'usage.

Chemin Chambly

Un homme âgé de 40 ans, M. Herman Martel, 216 St-Thomas, Longueuil, est mort victime d'un accident de la route, accident survenu au coin de la rue Lemoyne et du Chemin Chambly, à 7 h. hier soir.

M. Martel allait à bicyclette sur la rue Lemoyne quand, ayant presque l'intersection Lemoyne-Chemin Chambly, il a soudainement voulu effectuer un virage brusque sur Chemin Chambly. Au même moment, un homme qui le suivait en automobile n'a pu, malgré ses efforts, éviter de frapper mortellement M. Martel. Le con-

ducteur de l'automobile est M. Laurent Lafond, 30 ans, rue Rougemont, Ville Jacques-Cartier. M. Lafond conduisait une voiture Hillman '52.

Le Dr E.H. Letellier, de Longueuil, a constaté la mort. On a transporté le corps à la morgue. Le lieutenant Charbon et le constable E. Laurin ont fait les constatations d'usage. Le détective Arthur Gagnon a été chargé de l'enquête.

Chute fatale

Un homme est tombé du viaduc de la rue Dorchester ouest sur les voies ferrées de la Gare Centrale, samedi midi. Il s'agit d'un ingénieur civil âgé de 44 ans, M. Mike Saphias, 4667 rue Esplanade. M. Saphias est mort instantanément en s'écrasant sur la voie no 7. Le corps a été transporté à la morgue. L'enquête doit avoir lieu aujourd'hui.

Avenue du Parc

Un accident de la rue survenue à l'intersection avenue du Parc et Bertrand, à 12 h. 15 dans la nuit de samedi à dimanche, a fait un mort. Il s'agit de M. John Clifford

Genève, (P.A.) — On croit savoir dans les milieux diplomatiques occidentaux de Genève que le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Molotov, essaiera de provoquer demain la chute du gouvernement français, en utilisant des arguments choisis dans ses discours à la séance plénière de la conférence indochinoise.

Si le ministre soviétique atteint son objectif, la ratification de la Communauté Européenne de Défense par la France s'en trouvera retardée d'autant, avec toutes les conséquences qu'implique un tel délai, et l'Indochine sera peut-être abandonnée purement et simplement aux communistes du Viet-Minh.

Ainsi, si l'on en croit un diplomate occidental particulièrement bien informé, le discours de M. Molotov constituera l'un des saillants importants de la stratégie soviétique en Europe et dans le sud-est asiatique.

Toujours selon ce diplomate occidental, M. Molotov rejetera sur le ministre des Affaires étrangères de France, M. Bidault, la responsabilité des échecs enregistrés jusqu'à présent à Genève sur les problèmes coréens et indochinois.

mission de les transporter en lieu sûr avaient disparu comme par enchantement.

Au comité Desmarchais situé avenue Comte-Chambly, nous avons pu avoir quelques moments de conversation avec un jeune homme, conversation brusquement interrompue quand celui-ci s'est exclamé avec une peur folle dans les yeux: "Excusez-moi, faut que je m'sauve, la femme du maire me watch!" Pendant tout ce temps, des voitures de la police allaient et venaient tant bien que mal à travers les rues impraticables de Ville Jacques-Cartier, apaisant des batailles de rues, effectuant des descentes dans les polls et des arrestations ici et là. René Prévost, lui, attendait dans un local du sous-sol de l'hôtel de ville. Il n'a pas paru lors de la lecture des résultats à la salle municipale.

JOURNALISTE ET PHOTOGRAPHE "EMBARQUES"

A 6 h. 30 précises, le journaliste et le photographe du "Devoir" ont été mis sous arrêt temporaire devant le poll no 6, au 1205 de la rue Marquette. Une photographie de cette maison avait été prise, un policier y paraissait, bref nous allions devoir nous expliquer devant le "cheuf". En route vers la cave à défécation, l'agent no 5 a utilisé les termes les plus coassement bas enverra l'auteur de ces lignes, pour lui dire son mépris des reporters et de la "fausse publicité". Le vent de cette aventure a cependant changé de direction. Le "cheuf" ou son représentant nous a congédiés, prétendant, lui, que journalistes et photographes avaient droit de cité dans Jacques-Cartier, même une journée d'élection municipale. Retour triomphal (dans la voiture de la police) devant le poll no 6, rue Marquette; accueil et applaudissements chaleureux de la foule.

Au 1205 de la rue Marquette, un électeur s'est présenté avant 6 h. le soir. Il venait à son tour voter, mais on lui a répondu qu'il ne restait plus de bulletin de vote. Remarquez que les polls ont été ouverts de 8 h. le matin à 9 h. le soir.

PAS DE PROCLAMATION OFFICIELLE DE L'ELECTION

Le groupe Prévost avait un mot d'ordre, "pour le progrès et la sécurité", où il était dit qu'il fallait "laisser Prévost continuer son oeuvre". Le clan Desmarchais avait par contre invité la population de Ville Jacques-Cartier à se donner un nouveau conseil, "pour une administration honnête et compétente". Les citoyens, une majorité de

L'opinion des experts à Paris

Paris (P.A.) — Les observateurs politiques parisiens s'accordent pour prévoir la chute du gouvernement Laniel, à moins que les occidentaux n'enregistrent un succès spectaculaire à Genève au cours des jours prochains. La chute du cabinet français porterait un coup fatal à toute ratification de la Communauté Européenne de Défense dans un avenir prochain.

C'est en effet demain mardi que débute à l'Assemblée nationale le débat sur l'Indochine. Par deux fois déjà, les ennemis du gouvernement ont essayé de provoquer la chute du président Laniel. Tout porte à croire que ce dernier demandera la confiance de l'Assemblée si sa position est menacée.

On sait que le gouvernement français a victorieusement traversé deux épreuves de cette nature le mois dernier, ne remportant toutefois que deux voix de majorité lors du dernier scrutin.

On estime toutefois que le président du Mouvement Républicain Populaire, M. Pierre-Henri Teitgen, a donné un appui sensible au gouvernement lors de sa récente déclaration relative aux élections.

M. Teitgen avait laissé entendre que des élections pourraient être convoquées si les partis de l'opposition exigeaient un changement radical en politique étrangère.

Le MRP est en effet en mesure de provoquer des élections en se rangeant du côté de l'opposition et en donnant ainsi lieu à une écrasante défaite gouvernementale qui autoriserait le président de la République à tenir un scrutin populaire.

Nombre de personnalités françaises estiment que cette solution serait la meilleure.

ceux qui sont allés aux urnes du moins, se sont prononcés vraisemblablement cette fois pour la seconde option.

Le secrétaire de la municipalité a transmis, à la salle municipale, au cours de la soirée, les grands chiffres de la victoire. M. Jean-Charles Desjardins a dit à la fin de la soirée que la proclamation de M. Desmarchais à la mairie demeurerait non officielle. Il a avancé que quelques boîtes de scrutin ne lui avaient pas été remises, d'autres par contre n'étant pas complètes. M. Desmarchais a protesté, la foule l'a porté en triomphe. M. Desmarchais s'est alors assis au siège du maire, et l'a quitté un peu plus tard pour transmettre son premier message. "Ma porte vous est ouverte 24 heures par jour", a-t-il entre autres promesses.

Quoi qu'il arrive, la proclamation officielle a été remise à mardi soir, le 8 juin prochain. Il faudra trouver ces boîtes de scrutin, et y apposer un bon cadenas, cette fois. Ou sont donc les boîtes de scrutin?

A l'angle Dorion-Ste-Catherine

3 présumés voleurs de banque surpris en flagrant délit

Trois présumés voleurs n'ont pas eu de chance hier à Montréal. Les trois individus étaient en train de tenter d'ouvrir le coffre-fort de la succursale de la Banque Provinciale, à l'angle des rues Dorion et Ste-Catherine, quand deux agents d'une radio-patrouille les ont surpris sur le fait. Le trio s'est rendu sans résistance.

L'affaire s'est passée vers 6 heures, hier matin. Les présumés bandits avaient réussi à pénétrer dans la banque en enfonçant la porte arrière. Ce geste a sans doute déclenché le signal d'alarme, avertissant ainsi la police.

Tard hier soir, la Sûreté de Montréal ne voulait pas dévoiler les noms des trois détenus, prétendant qu'elle pouvait ainsi poursuivre plus facilement leur interrogatoire.

On parle d'assassiner le premier ministre japonais

Tokyo, (P.A.) — Le ressentiment contre le premier ministre Shigeru Yoshida est devenu tel parmi ses ennemis que les journaux fort respectables se demandent ouvertement si l'assassinat ne serait pas le seul moyen de s'en débarrasser.

Chaque jour Yoshida, qui a une garde du corps de 30 hommes, est dénoncé comme le "dictateur éhonté" ou dans des termes encore pires.

Jeudi, l'opposition socialiste fut tellement irritée par un bill de nationalisation de la police que ses députés déclenchèrent une émeute à la Chambre des représentants. Les pantalons de l'Orateur furent déchirés; des femmes-députées furent malmenées; 50 personnes furent blessées; 200 policiers durent intervenir pour rétablir l'ordre et Yoshida décida de retarder son départ pour une tournée mondiale.

Des histoires alarmantes sont publiées chaque jour. On révé-

le de vastes scandales impliquant des hommes d'affaires et des politiciens. Une controverse amère se poursuit en marge de projets visant à réduire au silence des professeurs d'école ayant leur franc parler et à renforcer la police. Et on voit se continuer le paradoxe d'une nation qui aimerait voir partir les troupes américaines mais qui hésite à bâtir sa propre armée.

Par-dessus tout, il y a les attaques incessantes et violentes contre Yoshida, âgé de 76 ans et qui continue de gagner tout ce qu'il veut. Il apparaît comme le seul homme à commander au Japon.

En fait, tout n'est pas mauvais du point de vue occidental. Ce qui se passe actuellement pourrait transformer le Japon en une véritable démocratie parlementaire. La puissance occulte de certains individus semble disparaître de plus en plus.

Mais ce qui aggrave le ressentiment contre Yoshida est le

fait qu'il a survécu à la perte de la majorité de son parti libéral. Toutefois, l'opposition socialiste est divisée. On admet généralement qu'une nouvelle élection à l'heure actuelle entraînerait des gains pour les socialistes aux dépens des libéraux.

Mais l'habile premier ministre se maintient au pouvoir et fait triompher sa politique. Il est le premier homme politique dans l'histoire du Japon à régner sans armée, non dans les coulisses, sans l'appui de chefs, non pas ouvertement avec le seul appui de votes.

En page 4

En attendant la "St-Jean-Baptiste"

Par OMER HEROUX

L'autobus du boulevard O'Brien

M. Jean-Paul Hamelin, conseiller du district Ahuntsic-Villeray, écrit à la Commission du transport pour lui renouveler sa requête demandant que l'autobus du boulevard O'Brien qui tourne actuellement aux limites de Ville-Saint-Laurent pour suivre son trajet jusqu'au boulevard Gouin, de façon à desservir plus de 1.200 nouveaux foyers établis dans l'arrondissement.

M. Hamelin dit se faire l'écho de nombreux citoyens résidant dans le quadrilatère sis entre le boulevard Gouin, les limites de la ville de Saint-Laurent, les rues Filion et Saint-Evariste.

Le boulevard O'Brien est prévu comme l'une des principales voies nord-sud de circulation dans la partie nord de la ville.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Laplante ne sera pas pendu, mais emprisonné à vie

par Gilles DUGUAY

Robert Laplante vient de bénéficier d'une commutation de sentence. C'est ce que vient de décider le gouverneur général en conseil. Les avocats de Laplante ont reçu vendredi un message du lieutenant-gouverneur en conseil qui se lit comme suit: "Mes Philippe E. Panneton et Dollard Dansereau, Le gouverneur général en conseil a donné sentence de mort de Robert Laplante en emprisonnement à vie à la prison de St-Vincent-de-Paul."

Laplante avait été condamné à mort pour le meurtre d'un chauffeur de taxi. Tel avait été le verdict d'un jury des Assises, après que le juge eut refusé à la défense le droit de plaider ivresse.

Me Philippe Panneton, qui défendait Laplante lors de son procès aux Assises, avait en effet voulu plaider homicide involontaire. Il soutenait que Laplante, lors du crime, était tellement ivre qu'il ne pouvait avoir eu l'intention de tuer ni même de commettre un hold-up. L'avocat avait soutenu que le meurtre de commettre un hold-up étant absent son plaider d'homicide involontaire devait être accepté. On sait qu'en vertu du code criminel, lorsqu'une personne commet un crime ou tente de commettre un

crime, comme un vol, et que lors de la commission de ce crime il y a de la violence et qu'à la suite de cette violence il y a décès, le meurtrier est suffisamment puni. Dans tous les autres cas, pour condamner quelqu'un sous une accusation de meurtre il faut prouver l'intention de tuer.

Dans le cas actuel, ce n'est pas nécessaire. Le code assimile à un meurtre le fait de tuer quelqu'un lors de la commission d'un hold-up. Il n'est pas nécessaire de prouver l'intention de commettre ce meurtre. Me Panneton s'était battu sur un plaider d'ivresse et il avait voulu prouver que Laplante était trop ivre pour avoir voulu commettre un hold-up. Dès lors la présomption ne s'appliquait plus.

Le juge cependant avait refusé d'accepter ce plaider et il avait décidé que le verdict serait ou un acquittement ou une condamnation pour meurtre. Me Panneton avait fait un long plaider d'une heure et demie dans lequel il rappelait aux jurés que ce n'était pas Laplante qui avait tiré mais son complice.

Ce plaider avait peut-être ému les jurés mais la charge du meurtre fut assez lourde et Laplante avait été condamné à être pendu. L'appel en Cour d'appel fut rejeté. Mais le gouverneur général vient de commuer la sentence.

Les avocats de Laplante ont fait valoir que ce dernier subissait une injustice du fait que son complice, qui, lui, avait tiré, avait bénéficié d'un verdict d'homicide involontaire. Le juge s'était en effet basé lors du procès de Fiset et avait permis le plaider d'homicide involontaire.

Dernièrement, un cas identique s'est présenté dans l'affaire de Robert Taylor, assassine par le trio Beaulieu, Champagne et Trudel. Beaulieu, qui avait frappé, avait été trouvé coupable d'homicide involontaire. Lorsque Champagne et Trudel subirent leur procès, ils offrirent un plaider d'homicide involontaire. Me René T. Hébert, qui occupait pour la Couronne à dit aux jurés: "La Couronne accepte ce plaider et réduit l'accusation de meurtre à une accusation d'homicide involontaire. Nous ne voulons pas qu'un cas pénible se répète." Il faisait allusion au cas Laplante. De la part de Me Hébert, c'était de l'honnêteté professionnelle.

La municipalité de St-Hubert

Le bref de mandamus accordé, l'ordonnance est refusée

La Cour supérieure a accordé vendredi le bref de mandamus de mandé par Alcide Lafleur contre le secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Hubert mais elle a refusé d'accorder l'ordonnance que Lafleur voulait voir émise contre le secrétaire. Ce dernier, Raymond Payer, était représenté par Me Marcel Pinard.

Il s'agit apparemment de poursuites préalables à une contestation d'élection à la mairie, élection qui eut lieu le 19 mai dernier. Lafleur, en demandant le bref de mandamus, alléguait qu'il avait voulu consulter les bulletins de vote, les listes électorales et les projections qui avaient été préparées par le secrétaire-trésorier lors de la dernière élection.

Lafleur ajoutait que Raymond Payer lui avait refusé la permission de consulter ces listes et autres documents avant que d'y être forcé par le Tribunal compétent. La requête pour bref de mandamus concluait à ce que soit autorisée l'émission d'un bref de mandamus, introduit d'instance, assignant l'intime à comparaître au Greffe du Tribunal pour répondre à la demande formulée dans la présente demande.

La requête concluait de plus à ce qu'il soit ordonné à l'intime, Raymond Payer, secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Hubert, de permettre à Lafleur d'inspecter et d'examiner tous documents se rapportant à l'élection du 19 mai.

Me Marcel Pinard arguments en Cour que le requérant ne pouvait prendre cette double conclusion. Par le bref de mandamus, il demandait à la Cour la permission de poursuivre un officier public et de l'assigner. En demandant en plus l'ordonnance, qui s'apparente à une injonction, il demandait à ce que l'intime soit condamné sur-le-champ.

On ne peut demander la permission d'assigner un défendeur à comparaître et demander en même temps à ce qu'il soit automatiquement condamné, a soutenu Me Pinard. "Par le mandamus, on demande la permission de poursuivre le secrétaire-trésorier. Si la permission est accordée, qu'on le poursuive, nous saurons bien nous défendre".

La permission fut, en effet, accordée par la Cour supérieure. Rejoint par téléphone, Me Pinard a dit qu'il préparait une sérieuse défense et il a ajouté qu'il ferait tout en son possible pour que l'affaire ne traîne pas.

On a donc lieu de croire que les deux parties fourbiront leurs armes.

Le Dr Vaccari chez les patrons

Ce soir, au Salon "A" de l'Hôtel Queen's, à 6.30 heures P.M., le docteur Vittorio Vaccari, secrétaire général de l'Union Chrétienne des Industriels Italiens, dont le bureau est à Rome, adressera la parole aux patrons et employeurs de la Métropole.

Monsieur Vaccari est docteur en sciences économiques et sociales, diplômé de l'Université du Sacré Cœur de Milan (Italie). De passage à Montréal, ce conférencier éminent n'est pas un inconnu pour nous: le docteur Vaccari avait été l'orateur principal lors du congrès de l'A.P.I. tenu il y a 4 ans, au Château Frontenac, à Québec.

Le conférencier parlera des "Leçons à tirer des expériences sociales de l'industrie européenne".

Les billets seront en vente à l'entrée.

RHUMATISME

Ne souffrez pas plus longtemps des douleurs du rhumatisme.

RADACIL

Famille remède importé d'Allemagne. Agresse contre les douleurs du rhumatisme, de la goutte, de la sciatique, des nerfs, des maux de tête, de la grippe, etc.

TUBE DE 20 COMPRIMÉS

RECTO-SEROL. Nouveau médicament importé d'Allemagne, pour le traitement des "HEMORROÏDES".

Cette nouvelle thérapeutique sans graisse, non chirurgicale, soulage les douleurs hémorroïdaires, les démangeaisons, et arrête le saignement instantanément.

PLACENTA-SEROL

Produit célèbre importé d'Allemagne pour le traitement de l'"ECZEMA".

Tous les eczèmes génitaux réagissent de façon surprenante au traitement par "Placenta-Serol". Même les eczèmes urticariens existant depuis des années, et ayant subi en vain des traitements externes et internes, disparaissent promptement des l'emploi de 2 à 3 tubes.

Ces produits sont en vente dans toutes les pharmacies.

The Eastern Import, Reg'd

CASIER POSTAL 25

LEVIS, P.Q.

TEL.: TERMINUS 7-3155

FERD'NAND



Le bridge

B-876

Trop tôt!

Un passe-la-main ne peut être profitable que si réellement il est fait au moment propice, c'est-à-dire, alors que contre son gré l'adversaire par son attaque devra favoriser le déclarant.

Donneur: Ouest

Est-Ouest vulnérables

NORD			
♠ A 9 7 6 3			
♥ 5 3			
♦ 6 4			
♣ D 7 6 3			
OUEST			
♠ DV			
♥ RD 8 6			
♦ A 8 7 5 2			
♣ 9 4			
SUD			
♠ R 10 8 5 2			
♥ AV			
♦ R 3			
♣ AV 5 2			
EST			
♠ DV			
♥ 10 9 7 4 2			
♦ DV 10 9			
♣ R 10 8			
SUD			
♠ 1 A			
♥ 3 A			
♦ 1 A			
♣ 1 A			

Entame: roi de coeur.

Le déclarant fait la première levée de son as de coeur et fait suivre le roi et l'as de pique. Ouest doit en fournir le valet et la dame. Est écarte un petit coeur.

Convaincu que la levée sera prise par Ouest et que ce dernier devra s'attaquer à l'une des suites mineures, le déclarant joue son valet de coeur. Ouest, ayant fait la dernière levée de sa dame de coeur, change au neuf de trèfle; le déclarant gagne de son valet alors que le Mort n'a four-ni que le trois et Est le huit.

Comme le jeu de l'as de trèfle n'a vu apparaître le roi, Sud doit céder une levée à cette carte. Alors que l'adversaire s'attaque aux carreaux par le jeu de la dame, le déclarant n'a pas de choix, il doit tenter d'obtenir aussitôt une levée par son roi. Alors que l'as de carreau se trouvait chez Ouest, la défense obtient ainsi deux levées de carreau et le déclarant doit accepter une chute d'une levée.

Alors que Ouest avait attaqué du roi de coeur et qu'en plus il avait déjà montré la dame et le valet de pique, le contrat était imperdable. S'il était impossible de déterminer d'une manière exacte la position de l'as de carreau et du roi de trèfle, une chose était certaine, c'est que ces deux cartes ne pouvaient se trouver chez Ouest. Par son entame du roi de coeur, ce dernier avait révélé en posséder la dame. Si avec roi et dame de coeur, dame et valet de pique, en plus Ouest avait possédé le roi de trèfle et l'as de carreau, comment aurait-il pu refuser de participer aux enchères? Il était possible que l'as de carreau et le roi de trèfle soient chez Est.

Ouest pouvait posséder l'un ou l'autre de ces cartes, mais non les deux. Rien ne pouvait alors empêcher le déclarant d'obtenir dix levées. Aussi, alors que par l'as de pique à la troisième levée la main se trouvait au Mort, le déclarant devait appeler un petit trèfle vers son valet. Si Ouest peut gagner cette levée par le roi,

c'est que l'as de carreau se trouve de carreau soit chez Ouest. Le l'adversaire préfère s'attaquer à cette suite soit déclen- Ouest est maintenant propice. Trop tôt le déclarant avait donc

chee par le Mort. Le valet de trè- Sud joue son valet de coeur qui fie conserve la levée. Sud fait sui- est pris par la dame de Ouest. Si utilise le passe-la-main qui lui vire l'as et les deux adversaires l'adversaire revient à coeur, il assurait la réalisation de son con- fournissent simplement. Nul dou- accorde coupe et défausse et le trat. le au sujet de la position du roi déclarant ne peut perdre qu'un de trèfle, mais danger que l'as carreau. Il en est de même si

Noël DUCHESNE

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE D'ÉTÉ et D'HIVER

SUR LE BORD DU LAC DES DEUX MONTAGNES, A OKA

Cette vaste résidence, située sur les bords d'une superbe plage sablonneuse, est entourée de terrasses remplies de fleurs, avec rocailles et gazon bien fourni. Le vaste terrain est entièrement entretenu. La maison possède un immense vivier, une salle à dîner, une cuisine équipée, un solarium, une salle de jeux, une salle de lavage, cinq grandes chambres à coucher, des gardes-robes à profusion, deux salles de bain, une grande cave, des quartiers pour les serviteurs et deux magnifiques foyers. Garage pour trois autos et foyer à barbecue à l'extérieur. Système de chauffage à l'huile avec radiateurs. La maison est entièrement meublée par Morgan.

Les taxes foncières sur cette propriété, située à Oka-Paroisse, sont d'environ \$50 par année.

PRIX \$35,000. (Meubles compris)

On peut s'adresser à la Cie Immobilière d'Oka, à Oka, ou à Forest Homes Ltd., 600 Abercorn, Ville-Mont-Royal, tél. R.R. 7-2280, ou encore à votre propre courtier en immeubles. Pour visiter, téléphonez à R.R. 7-2280, ou à la Cie Immobilière d'Oka.



Il fallait au chasseur esquimau une embarcation rapide et légère, à la fois robuste et pratiquement insubmersible. Il l'a donc inventée... C'est le kayak en peau de phoque, une des plus remarquables solutions de l'homme au problème de sa subsistance.

L'imagination et l'esprit inventif

furent les deux clés du problème de l'Esquimau. Ici, à la Banque Royale, nous croyons que ces mêmes qualités sont des plus importantes dans le domaine bancaire: l'imagination aide à prévoir l'avenir, et l'esprit inventif permet de faire face aux événements à mesure qu'ils surgissent. Résultat: un système bancaire d'une extrême souplesse, constamment modifié selon les besoins de notre clientèle.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Actif: plus de \$2,800,000,000

Un restaurant de réputation internationale

Spécialité du jour:
JAMBON DE YORK
GLACE
PATATES DOUCES

Reservations: UN 6-4197
Stationnement gratuit
Air climatisé

Dinez et dansez au RESTAURANT Cavelier

Musique par William Lashmar et Gene Bonat.

Hotel de LaSalle
Drummond et Ste. Catherine

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUEBEC

J. BRUNET Liée

Fondée en 1877

Heures d'affaires: 9 h. à 5 h. 30 du lundi au vendredi
Le samedi: 9 heures à 1 heure

EATON

Embellir votre maison grâce aux peintures "High Grade" Eaton offertes à bas prix spéciaux!

Nous vous offrons de nouveau cette peinture de première qualité, pour vous permettre de peindre, à peu de frais, votre maison de ville ou votre chalet à la campagne.

PEINTURE "HIGH GRADE" POUR EXTERIEUR
Peinture durable dont la qualité a été éprouvée au Bureau de Recherches Eaton. Couleurs: blanc, ivoire, vert perle, gris pâle, brun foncé, chambré pâle et blanc de fond.

PEINTURE DE PARQUET POUR EXTERIEUR
Peinture résistante pour parquets et escaliers. Couleurs: gris moyen, gris de cuirassé et vert moyen.

PEINTURE MATE POUR INTERIEUR
LAVABLE. Couleurs: blanc, ivoire, vert pâle, bleu pâle, jaune pâle et gris pâle.

SIGNEZ-VOUS PL. 9211, demandez le Service des commandes ou écrivez au Service d'achats Eaton, Montréal.

PEINTURE (MT-274), AU SIXIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

RHUMATISME
Ne souffrez pas plus longtemps des douleurs du rhumatisme.

RADACIL
Famille remède importé d'Allemagne. Agresse contre les douleurs du rhumatisme, de la goutte, de la sciatique, des nerfs, des maux de tête, de la grippe, etc.

TUBE DE 20 COMPRIMÉS

RECTO-SEROL
Nouveau médicament importé d'Allemagne, pour le traitement des "HEMORROÏDES".

Cette nouvelle thérapeutique sans graisse, non chirurgicale, soulage les douleurs hémorroïdaires, les démangeaisons, et arrête le saignement instantanément.

PLACENTA-SEROL
Produit célèbre importé d'Allemagne pour le traitement de l'"ECZEMA".

Tous les eczèmes génitaux réagissent de façon surprenante au traitement par "Placenta-Serol". Même les eczèmes urticariens existant depuis des années, et ayant subi en vain des traitements externes et internes, disparaissent promptement des l'emploi de 2 à 3 tubes.

Ces produits sont en vente dans toutes les pharmacies.

The Eastern Import, Reg'd
CASIER POSTAL 25
LEVIS, P.Q.
TEL.: TERMINUS 7-3155

Toute la ville en parle!

... LA BIÈRE À LA SAVEUR SECRÈTE DE \$100,000

Chaque jour un nombre sans cesse grandissant de Montréalais affirment que la bière Red Cap est la meilleure bière qu'ils aient jamais goûtée!

Garantie de remboursement: si par hasard vous n'êtes pas de cet avis, renvoyez l'étiquette d'une bouteille de Red Cap, accompagnée de vos nom et adresse, à Carling Breweries Ltd., Montréal, Qué. — et votre argent vous sera remboursé.

CARLING BEER
Red Cap



Voici le groupe d'éducateurs-adultes compétents qui se sont réunis samedi après-midi, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier pour discuter de la "Télévision et de l'éducation populaire". Les voici, de gauche à droite: MM. Roger Rolland, Pierre Petel, André Laurendeau, Gérard Pelletier, modérateur, le R. P. Bernard Mailhot, o.p., et MM. Napoléon Leblanc et Jean-François Pelletier.

La T V devrait instruire les gens sans les ennuyer

Instruire en ennuyant n'est pas très profitable, surtout à la télévision et à la radio où les téléspectateurs et les radiophiles peuvent si facilement tourner le bouton pour changer de canal ou de poste.

Mais comment réussir pleinement l'éducation populaire au moyen de la télévision et de la radio si l'on n'y réussit pas actuellement? Voilà le problème que se sont posé, samedi, après-midi, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, un groupe d'éducateurs-adultes réunis en congrès.

1,400 CANADIENS TOMBES

On a fêté le 10e anniversaire du jour J

Bénus-sur-Mer, France. (Reuter) — La principale cérémonie canadienne marquant le 10^e anniversaire du jour J s'est déroulée hier à Bénus-sur-Mer, dans le cimetière balayé par les vents où reposent 1,400 Canadiens tombés lors du débarquement et au cours des combats qui suivirent.

Ce fut une cérémonie très simple sous un ciel sombre. Il y avait un moment pathétique, quand la sonnerie "aux morts" résonna sur les tombes des Canadiens tombés et que deux chapeaux à réaction survolant la scène couvrirent les notes du clairon.

Le cimetière se trouve en vue des plages où les Canadiens débarquèrent au jour J.

Convocations

SSJB: Section Irberville. — Ce soir, lundi, 7 juin 1954, à 8 h. 30, salle du conseil, 532, rue Vinet, assemblée générale.

Maîtres horlogers-bijoutiers. — Assemblée à 8 h. 30, au Manoir Mercier, 1331, rue Parc Lafontaine, Montréal, sous les auspices de la Corporation des horlogers-bijoutiers de la province de Québec.

Sujet: Etude de l'avis de publication dans la Gazette Officielle de Québec, édition du 22 mai 1954, concernant une convention collective de travail relatif au métier d'horloger pour l'île de Montréal et l'île Jésus.

Entrée libre. Tous les horlogers et les bijoutiers sont invités.

"Québec est prêt à tendre la main au reste du Canada, mais à ses propres conditions"

Le premier ministre Duplessis a déclaré, samedi, que la province de Québec est prête à tendre la main au reste du Canada, mais seulement à ses propres conditions.

"Les gens disent que Québec est une province riche et devrait aider les autres", a dit le premier ministre à un banquet, à Montréal, de la Chambre de Commerce des Jeunes. "Nous n'avons aucune objection à cela, mais il nous appartient de décider ce que nous donnerons et non pas aux autres de nous le dicter".

La province de Québec appuie fermement l'unité canadienne condition qu'elle tienne compte des droits des "deux grandes races" qui composent ce pays, mais la Canada française ne cédera pas sur les questions fondamentales.

"Québec n'a pas besoin de faveur", dit-il. "Nous revendiquons tout simplement nos droits et les droits des autres provinces. Si les autres provinces ne veulent pas exercer leurs droits, c'est leur affaire."

Québec est la seule partie française et catholique de l'Amérique du Nord et a gagné la reconnaissance de ses droits dans les révolutions de 1837 et 1838. Elle les a conservés jalousement depuis et continuera de le faire.

Il n'y a aucune province au Canada qui traite la minorité canadienne-française de la façon dont nous traitons les minorités de langue anglaise et protestantes dans cette province", a dit M. Duplessis.

Le nouvel impôt provincial fut établi pour fournir l'argent nécessaire aux écoles de la province et il n'a rien de la petite politique partisane, mais c'est une question de patriotisme dans le Québec. La province n'a

fait qu'exercer un droit consenti par le pacte fédéral.

"Dans certaines autres provinces, il est défendu à un membre d'un ordre religieux de se présenter dans les écoles avec un crucifix. C'est leur affaire, mais nous ne voulons pas que cela arrive ici."

Le premier ministre dit ensuite qu'il aimerait régler la dispute fiscale avec Ottawa. On l'a accusé de semer la discorde, mais rien n'est plus éloigné de son esprit. Il a assez de problèmes sans cela.

M. Duplessis, parlant en français, a dit que Québec a attendu huit ans avant d'imposer la nouvelle taxe, dans l'espoir d'en arriver à un règlement avec Ottawa. La province a ainsi perdu des millions de dollars, mais elle était prête à faire des sacrifices. Il vient toutefois un temps où il faut se résoudre à la réalité.

Certains gens voudraient voir un gouvernement provincial qui sera subordonné à Ottawa, au lieu d'un gouvernement de Québec dirigé par Québec et pour Québec.

"Nous pouvons mener nos propres affaires", a dit M. Duplessis.

LETRE D'OTTAWA

Il n'y aurait plus qu'un seul bibliothécaire au Parlement

par Pierre VIGANT

Ottawa. — Le comité parlementaire de la Bibliothèque, qui se compose à la fois de sénateurs et de députés, a décidé aujourd'hui de recommander qu'il n'y ait plus qu'un seul bibliothécaire au Parlement. Depuis un temps immémorial, il y en a deux, dont l'un de langue française et l'autre de langue anglaise.

L'un est désigné comme bibliothécaire général. C'est actuellement M. Félix Desrochers qui occupe ce poste depuis 1933. L'autre est désigné comme bibliothécaire parlementaire. C'est M. Francis Hardy qui est en fonction depuis 1944. Tous deux sont reconnus comme des fonctionnaires supérieurs ayant le rang de sous-ministres.

En vertu de la loi qui a créé les postes de bibliothécaires, le

Période de transformation

La Bibliothèque du Parlement connaît actuellement une période de transformation. A la suite de l'incendie de l'été dernier, on est en train d'effectuer de grands travaux de restauration dans l'aile qui la loge et dont la construction remonte à 1875, tandis que l'édifice principal de l'Hôtel du Parlement a été daté d'une trentaine d'années, ayant été reconstruit après l'incendie de 1917.

Ce qui est plus important encore, c'est que la création d'une bibliothèque nationale est déjà décidée et que l'Archiviste du Canada, M. William Lamb, a été désigné comme conservateur. On prévoit la construction prochaine d'un immense nouveau pour loger cette bibliothèque nationale. Il est également prévu que la bibliothèque du Parlement cèderait à la nouvelle bibliothèque nationale une bonne partie de ses riches collections, soit environ 300,000 de ses 600,000 volumes. Le comité parlementaire de la bibliothèque a sans doute tenu compte de toutes ces transformations prévues lorsqu'il a décidé de fusionner les deux postes actuels en un seul poste de bibliothécaire parlementaire.

Un bibliothécaire dès l'an prochain

Il va sans dire que l'on ne dérangera pas les deux titulaires actuels. Il se trouve cependant que M. Desrochers a déjà passé l'âge de la retraite et que M. Hardy l'atteindra dès l'an prochain. Il est donc à prévoir que la réforme recommandée, si elle reçoit l'approbation des deux Chambres, serait mise à exécution dans un avenir prochain.

Le comité parlementaire de la bibliothèque a décidé de recommander en outre que l'on consacre le principe de l'alternance. C'est dire qu'un bibliothécaire de langue française aurait un successeur de langue anglaise et ainsi de suite. C'est dire aussi qu'un bibliothécaire de langue française aurait un adjoint de langue anglaise et vice versa. C'est la règle non écrite que l'on suit dans le cas des présidents et des greffiers des deux Chambres du Parlement.

L'adjoint de langue anglaise est actuellement M. Robert Hamilton, l'adjoint de langue française est M. Guy Sylvestre, journaliste et écrivain, qui fut pendant plusieurs années secrétaire de M. Saint-Laurent. Il a succédé à M. Ernest Bileau qui fut l'un de nos prédé-

d'achats.

Mais un fort groupe de conseillers ne l'a pas entendu de cette oreille, et la requête fut déferée au Comité exécutif pour plus ample étude, ce qui équivalait au vote de la mesure.

Tous les intervenants ont fait valoir qu'il y avait un grand avantage à ce que la compagnie concernée ne soit pas subordonnée à un centre existant, comme les autres.

Les problèmes ouvriers

L'action politique des syndicats ouvriers ne fait que commencer

par Fernand DANSEREAU

Champigny, 7. — On n'a pas bien l'intérêt des travailleurs et fini d'entendre les travailleurs nous serons les derniers à nous parler d'action politique dans la en retirer".

Le président de la F.U.I.Q., M. R.-J. (Doc) Lamoureux, a exprimé l'espoir que sa fédération pourra au cours des prochaines années, contribuer à rapprocher les deux autres centrales syndicales et jouer ainsi un rôle essentiel dans l'histoire du mouvement ouvrier québécois.

Une évolution

Ces décisions, prises par la F.U.I.Q. au cours de la fin de semaine, démontrent si on s'arrête à y réfléchir un instant, qu'elle a subi une profonde évolution au cours d'un laps très court de temps.

Il y a deux ans, elle n'existait pas. Les divers éléments qui aujourd'hui la composent, et qui n'avaient alors pour tout lien que leur appartenance au C.I.O. ou au Congrès canadien du travail, étaient divisés. Ils n'avaient pas véritablement de doctrine commune.

Aujourd'hui, on les retrouve rassemblés solidement. Ils sont animés d'un dynamisme jeune et neuf. Ils réfléchissent sur un tas de problèmes et cherchent à déterminer leurs positions.

On peut noter par exemple qu'un nationalisme nouveau semble les gagner peu à peu. On n'aura nulle part entendu de discours plus ardemment autonomistes que ceux prononcés lors de la dernière fin de semaine.

La Fédération, en effet, a décidé de réclamer "la déductibilité immédiate de l'impôt provincial sur le revenu". Elle a pris soin cependant de bien préciser "qu'elle condamne fortement la démagogie, les manœuvres politiques et le manque total de sincérité dont les deux gouvernements, provincial et fédéral, se sont servis, en ce qui a trait au problème des relations fédérales-provinciales".

La F.U.I.Q. souhaiterait que le fédéral et le provincial s'entendent sur la base suivante: le fédéral offrirait aux provinces un choix: évacuer le champ de l'impôt direct et recevoir une allocation, ou bien occuper en exclusivité le champ de l'impôt direct, jusqu'à concurrence de l'allocation susdite, mais ne rien recevoir du fédéral.

Ainsi seraient protégés, selon la Fédération, l'autonomie du Québec, et les instruments économiques dont dispose Ottawa pour combattre les crises économiques.

Les autres problèmes

Evidemment, il ne fut pas question uniquement de cartels et de politique lors du congrès; les délégués se sont arrêtés à considérer un grand nombre de problèmes syndicaux: négociations, recrutement, législation ouvrière. Les résolutions adoptées sur ces divers sujets trouveront place dans les mémoires que la F.U.I.Q. présentera aux divers gouvernements. Nous aurons alors l'occasion d'y revenir.

Un appel à la F.A.T.

Les délégués ont ensuite lancé un appel à la Fédération du travail du Québec (C.M.T.C.), la filiale provinciale de la Fédération américaine du travail. Cet appel incite cette fédération à se joindre au cartel constitué par la C.T.C.C. et la F.U.I.Q. lors de la campagne contre les bills 19 et 20. "De toute façon, dit une résolution, nous allons continuer de favoriser ces cartels, que la Fédération du travail du Québec, y participe ou non. Nous croyons qu'ils servent

cesseurs comme correspondant parlementaire du Devoir.

Il reste à voir quel sera le premier bibliothécaire unique du Parlement. Cela est assez difficile à prévoir sans savoir si les deux titulaires seront mis à leur retraite au même moment ou si l'un des deux partira quelques années avant l'autre.

Le Négus a quitté la ville de Québec hier soir

Québec, (P.C.) — L'empereur d'Ethiopie a quitté Québec hier soir par avion à destination de Windsor. La température pluvieuse qui a marqué le départ de l'appareil s'était prolongée durant tout le séjour du Négus à Québec.

L'empereur Haile Selassie était accompagné du ministre des Ressources, M. Jean Lesage, ainsi que de son fils, le prince Sahle Selassie, de sa petite-fille, la princesse Selba Desta, et des membres de sa suite. Windsor sera la dernière étape du Négus au Canada. Il reprendra lundi son voyage aux Etats-Unis.

L'empereur avait été accueilli à Québec par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Gaspard Fautoux, ainsi que par le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel. Le roi des Rois, qui est âgé de 51 ans, avait fait le voyage de Montréal à Québec à bord du brise-glace, "D'Iberville".

Contentons-nous de souligner pour le moment que la F.U.I.Q. a décidé de continuer d'appuyer la cause de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, bien que ceux-ci ne lui soient pas affiliés. La Fédération estime que le principe en jeu vaut la peine d'être défendu "sans réserve sur l'issue de la bataille et les possibilités de victoire".

Les délégués ont également procédé à l'élection de leurs officiers. Le nouvel exécutif sera sensiblement le même que l'an dernier.

Les vice-présidents seront MM. J.-P. Tessier, Philippe Vaillancourt et William Dodge. Les directeurs: MM. Leroux, Martin, Girard, D. Lin, Goedike, Archambault et Quimet.

Quant au secrétaire exécutif, M. Jacques-V. Morin, son poste est considéré comme permanent et il n'est pas sujet à l'élection.



La "GLACE CONCASSÉE", COMME LA ROSÉE DU MATIN, PROTÈGE LA FRAICHEUR DES ALIMENTS

Brunelle FA. 6836

Avant de dire SCOTCH DITES "DEWAR'S" ...il ne varie jamais!

DISTRIBUTEURS DEMANDES Pour la vente en gros de fameux rasoirs électriques suisses RIAM DANDY, les plus perfectionnés sur le marché mondial. Appareils absolument sans concurrence pour réaliser de grosses affaires.

RIAM (Canada) EDIFICE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS 345, rue CRAIG est MONTREAL 18 Tel. LA. 7001

ATLAS ASPHALT COMPANY Bureau et usine: 565-575 rue Congrégation Téléphone: Wellington: 2988

Spécialité: Pavage en asphalte d'allées voiturrières résidentielles PARCS DE STATIONNEMENT — COURTS D'AUTOS COURTS DE TENNIS "Estimés fournis gratuitement sur demande"

La première grande "Semaine nationale de la coopération" Manifestations à travers toute la province — A Montréal

Cette semaine est la Semaine de la Coopération. Par toute la province les coopérateurs, dans tous les domaines, participeront à diverses manifestations de cette première grande Semaine de la Coopération.

Cette semaine, on la prépare depuis longtemps. En effet, pas moins de 781 dirigeants d'entreprises coopératives, représentant 324 organisations différentes se sont rencontrés depuis quelques mois à l'une ou l'autre des 12 journées d'étude régionales intersectorielles, pour préparer les diverses manifestations de la semaine.

Dans plus de 150 localités différentes une rencontre a eu lieu entre les dirigeants des diverses organisations coopératives afin de mettre au point, de façon plus précise, le programme des célébrations locales.

A Montréal, la coopérative La Familiale, a organisé plusieurs manifestations pour ses membres et le grand public.

Hier, les membres de cette coopérative ont assisté à la messe à l'Oratoire St-Joseph. Dans l'après-midi les dirigeants des divers secteurs se sont réunis à la salle de La Familiale pour préparer un plan d'ensemble pour l'année à venir.

Hier soir, Son Eminence le cardinal Paul-Émile Lévesque a béni les deux maisons-types construites par La Familiale. On sait que le Comité de l'habitation de cette coopérative réclame le domaine St-Sulpice pour la construction de maisons à prix modique.

Ce soir, à 8 h., il y aura réunion des membres du Comité d'habitation.

Demain soir, mardi, la section Papineau de la Société St-Jean-Baptiste recevra, à la salle paroissiale Ste-Brigitte, les coopérateurs. M. François-Albert Angers sera le conférencier et M. Camille Richard donnera les détails du projet d'habitation de La Familiale.

Mercredi soir, à 8 h., il y aura réunion d'étude. Jeudi, on présentera des films sur les beautés du Québec et sur la coopération.

Dimanche prochain le 13 juin, réunion de clôture. Les coopérateurs et les dirigeants de coopé-

Journal conjoint

A l'occasion de cette Semaine de la Coopération, quatre journaux et revues coopératives ("L'Artisan", "Ensemble", "Le Coopérateur Agricole" et "A Pleines Voiles") ont publié un numéro conjoint en collaboration. Ce numéro spécial a pour but de mettre tous les coopérateurs au courant des divers domaines où la coopération s'exerce.

A la radio

On recommande aux coopérateurs, durant cette semaine, les émissions radiophoniques suivantes:

Le 10 juin, à 10 h. 30 du soir, sur le réseau français de Radio-Canada, on entendra un grand reportage sur le mouvement coopératif dans la province de Québec. Cette émission constituera une quelconque sorte la proclamation officielle de la Semaine de la Coopération.

A l'émission "Le Réveil Rural", le 9 juin, à midi et trente, les auditeurs de Radio-Canada entendront parler des réalisations coopératives du Canada français de l'Atlantique au Pacifique.

A l'émission "La Revue de l'Actualité", plusieurs brefs reportages seront donnés sur des manifestations populaires organisées dans l'une ou l'autre des régions de la province à l'occasion de la semaine.

Tout le monde sur le même pied

Le conseil municipal semble décidé à ne pas accorder de privilèges spéciaux à un grand magasin de victuailles pour l'expansion de sa chaîne d'établissements à travers la Ville.

Les propriétaires de ce magasin demandaient la modification du règlement de construction régissant le quartier Mont-Royal, afin de pouvoir ériger un immeuble, en lieu que la compagnie concernée ne soit pas subordonnée à un centre existant, comme les autres.

ELLE EST BLONDE ET LÉGÈRE!

C'EST LA BIÈRE DE RIZ

DE...

Le Négus a quitté la ville de Québec hier soir

Québec, (P.C.) — L'empereur d'Ethiopie a quitté Québec hier soir par avion à destination de Windsor. La température pluvieuse qui a marqué le départ de l'appareil s'était prolongée durant tout le séjour du Négus à Québec.

L'empereur Haile Selassie était accompagné du ministre des Ressources, M. Jean Lesage, ainsi que de son fils, le prince Sahle Selassie, de sa petite-fille, la princesse Selba Desta, et des membres de sa suite. Windsor sera la dernière étape du Négus au Canada. Il reprendra lundi son voyage aux Etats-Unis.

L'empereur avait été accueilli à Québec par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Gaspard Fautoux, ainsi que par le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel. Le roi des Rois, qui est âgé de 51 ans, avait fait le voyage de Montréal à Québec à bord du brise-glace, "D'Iberville".

D'une saveur toute nouvelle, cette pétillante et délicieuse bière possède un goût fin et exquis qui flatte le palais.

Goûtez dès aujourd'hui la bière de riz CROWN & ANCHOR.

Si vous aimez une bière légère, vous direz: "C'est MA bière!"

La bière de riz CROWN & ANCHOR est un produit MOLSON

"Le Devoir" est imprimé aux Nouvelles Éditions, 438, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur-propiétaire. Directeur-général: Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la Baie), \$12.00; Montréal et Baie, \$15.00; États-Unis et Canada, \$18.00; Union postale, \$18.00. ÉDITIONS DU SAMEDI (un an): Canada, \$10.00; États-Unis et Union postale, \$10.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361

LUNDI 7 JUIN 1954

En attendant la "Saint-Jean-Baptiste"

"Noblesse oblige"

Ce sera, dans deux semaines tout juste, la Saint-Jean-Baptiste. Il n'est, certes, pas trop tôt pour inscrire rapidement ici quelques-unes des observations qu'elle commande.

À Montréal, particulièrement, ailleurs aussi, sans doute, cet anniversaire sera marqué par d'importantes manifestations. Nous avons maintes fois dit, déjà, quel intérêt, quelle importance celles-ci comportent. Elles affirment, d'abord, pour ne parler que de notre ville, les progrès très considérables réalisés par la petite colonie de Ville-Marie devenue, aime-t-on à rappeler en ces jours de fête, la deuxième ville française du monde.

On a voulu, et cela était plus que jamais opportun en cette année mariale, qu'elles soient aussi qu'en dépit des changements apportés par trois siècles de vie matérielle, la ville qui doit son existence à des idéalistes comme La Dauvergne, Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, est, dans la pensée profonde de la grande majorité de leurs héritiers, restée fidèle à ses origines.

Mais ce rappel ne suffit pas. Il faut qu'il soit accompagné d'actes qui, d'une façon concrète, traduisent notre fidélité, notre volonté de donner au passé une suite digne de lui.

Cela importe d'autant plus que, tous doivent forcément s'en rendre compte, les héritiers des anciens partagent avec une forte population étrangère à leurs traditions, et même à leurs croyances, le vieil héritage, que le nombre de ces étrangers va sans cesse croissant.

Il faut donc, et c'est l'une des premières décisions qui s'imposent à ces héritiers, qu'ils prennent la solide résolution de donner à leur groupe, tant au point de vue religieux que national, le maximum d'expansion possible.

Et, même, de donner aux signes extérieurs de cette expansion tout l'éclat, tout le retentissement qui est en leur pouvoir. Personne n'ignore qu'il reste encore en ce sens beaucoup à faire.

Ce n'est pas, du reste, un domaine où l'extrême modestie soit de mise.

Nous devons nous montrer sous le meilleur jour possible, tels que nous devrions être, tels, en tout cas, que nous sommes heureusement déjà.

Trop des nôtres souffrent de ce qu'on appelle communément le complexe d'infériorité.

De là, ces masques anglais qui recou-

rent trop souvent des réalités françaises, et qu'il importe, pour notre propre bien, de déchirer le plus tôt possible.

Cela importe pour l'opinion que se feront de nous tant de visiteurs qu'amèneront ici les fêtes prochaines.

Cela importe, pareillement, et peut-être davantage, pour l'impression que garderont de leur passage chez nous, nos amis d'origine française des États-Unis et des parties en majorité anglaises du Canada.

On annonce déjà qu'une forte délégation de jeunes Franco-Américains assistera aux fêtes de Montréal. La plupart, il faut le dire, probablement dire la totalité de ceux-ci, seront nés aux États-Unis et connaîtront bien peu de chose du Canada.

Ils viendront d'un pays où l'on n'est guère enclin, on le sait, à sous-estimer les choses locales.

Certains d'entre eux, descendants de gens qui n'ont pas quitté le Canada par goût, mais parce que celui-ci ne leur assurait pas des conditions de vie assez favorables, seront peut-être enclins à comparer les réalités américaines, avec ce que les anciens ont pu leur raconter du Canada de leur jeunesse.

Il leur suffira de regarder autour d'eux pour constater qu'au Canada aussi, les choses ont changé.

Raison de plus pour que nous nous efforcions de mettre bien en valeur la part que les nôtres, les hommes de leur sang, ont prise et prennent encore à ce changement.

Nous avons l'avantage, par un bienfait de la Providence, d'être de tous les groupes français de l'Amérique celui que les circonstances (nous parlons ici des Québécois en général) ont le plus favorisé, qui dispose, à la fois, de la plus grande force numérique et de la plus solide organisation morale.

En cette fête de la Saint-Jean-Baptiste, il est particulièrement à propos de songer à ceux qui, un peu partout, avec de grandes difficultés trop souvent, s'efforcent de maintenir la Foi, la langue et les traditions communes.

Il n'est pas de jour où l'on doit plus sérieusement méditer sur les devoirs que nous imposent la solidarité française et notre situation privilégiée.

Il n'est pas non plus où il convienne davantage de méditer, dans une volonté d'action, le vieil axiome qui devrait illuminer pour nous les routes de l'avenir: *Noblesse oblige!*

Omer HEROUX

Quelques échos de...

La vie française en Saskatchewan

par Madeleine PLOUFFE

Une soirée d'amateurs chez nous, particulièrement dans le Québec, est chose assez banale, en ce sens qu'elle ne sort aucunement de l'ordinaire. La raison est probante: il ne s'agit pas ici d'organiser de telles soirées dans le but de répandre le fait français mais simplement de s'amuser dans le cercle de la grande famille paroissiale.

Autre chose, ces soirées d'amateurs au sein des groupes éparés de la Saskatchewan française. Il ne s'agit plus d'organiser ces soirées pour retenir la jeunesse en lui permettant de prendre ses ébats sous le clocher accueillant de la paroisse, mais de consolider le fait français en liant les diverses paroisses canadiennes-françaises par ce qu'elles ont de mieux à offrir: les "Talents de nos paroisses".

Tel, en effet, fut le titre des émissions portées sur les ondes françaises du poste de radio du sud de la Saskatchewan, CFRG, Gravelbourg, pendant près de 6 mois.

Radio-Gravelbourg

Le poste de langue française du sud de la province constitue le cœur de la population rurale canadienne-française, dont les battements enregistrent l'activité catholique et nationale de ses quelque 23,000 auditeurs. C'est pourquoi il a songé à envoyer son réalisateur, au cours de l'hiver dernier, dans les paroisses de son rayonnement pour entendre et enregistrer sur bande sonore les "Talents de nos paroisses".

Les quelques chiffres qui suivent exposent, dans toute leur froide logique, les distances parcourues, ainsi que le travail abattu par M. Raoul Bechard, réalisateur du poste CFRG, et l'enthousiasme des paroisses. Ils se passent facilement de la chaleur de commentaires.

Le total de miles parcourus en automobile fut de 2,760 pour visiter 13 paroisses, dont le Scholastic des Pères Oblats à Lebret, dans la rianta vallée de la Qu'Appelle, sur un rayon de 280 miles à l'est de Gravelbourg, 100 miles à l'ouest et 50 au sud.

Vingt-neuf paroisses avaient été inscrites des délais, mais à cause de l'hiver rigoureux, du froid excessif ou du thermomètre hésitant entre 40 et 61 degrés sous zéro, et des routes bloquées par la neige, 14 de ces paroisses furent éliminées de l'itinéraire.

Cependant, voulant donner une fière leçon au Bonhomme Hiver, armé seulement de l'opiniâtreté typique des Franco-Saskatchewanais et d'une simple pelle, notre réalisateur et un compagnon d'armes qu'il avait réussi à embaucher pour la visite des six premières paroisses, bravèrent la tempête pour atteindre leur objectif à 14 miles plus loin, après avoir pelleté en pleine solitude dans la prairie jusqu'à trois heures et demie du matin. Cette paroisse était celle de Storthoaks qui lance son clocher français dans l'angle sud-est de la province. A presque 300 miles du poste CFRG, la séance de Storthoaks est ininterrompue malgré une tempête typique du pays qui souffle le froid et la neige jusqu'à la salle où M. Bechard donne l'exemple en entraînant son auditoire qui grelotte. Tous étaient émus, émus, à l'exception du réalisateur qui osa tenir tête à l'intempérie, en claquant des dents.

Chaque séance locale comporta en moyenne 27 concurrents. Grâce aux ondes françaises, les paroisses franco-canadiennes du sud de la Saskatchewan qui se voient pendant la belle saison à 70 miles, purent être reliées malgré les éléments de la nature qui les voulaient isolées.

"Finale"

A Lebret, sur la frontière manitobaine, que l'on peut au nord-est de Storthoaks, eut lieu la séance finale des "Talents de nos paroisses". Le poste CFRG voulut ainsi récompenser les auditeurs de Lebret qui ont généreusement contribué à l'oeuvre de Radio-Gravelbourg et qui, à cause de difficultés techniques, ne peuvent, présentement, capter les émissions de leur radio française. Des chiffres encore monteront, et avec quelle éloquence! les déplacements qu'a exigés cette séance, finale de la part de tous concurrents, personnel du poste et paroissiens de Lebret.

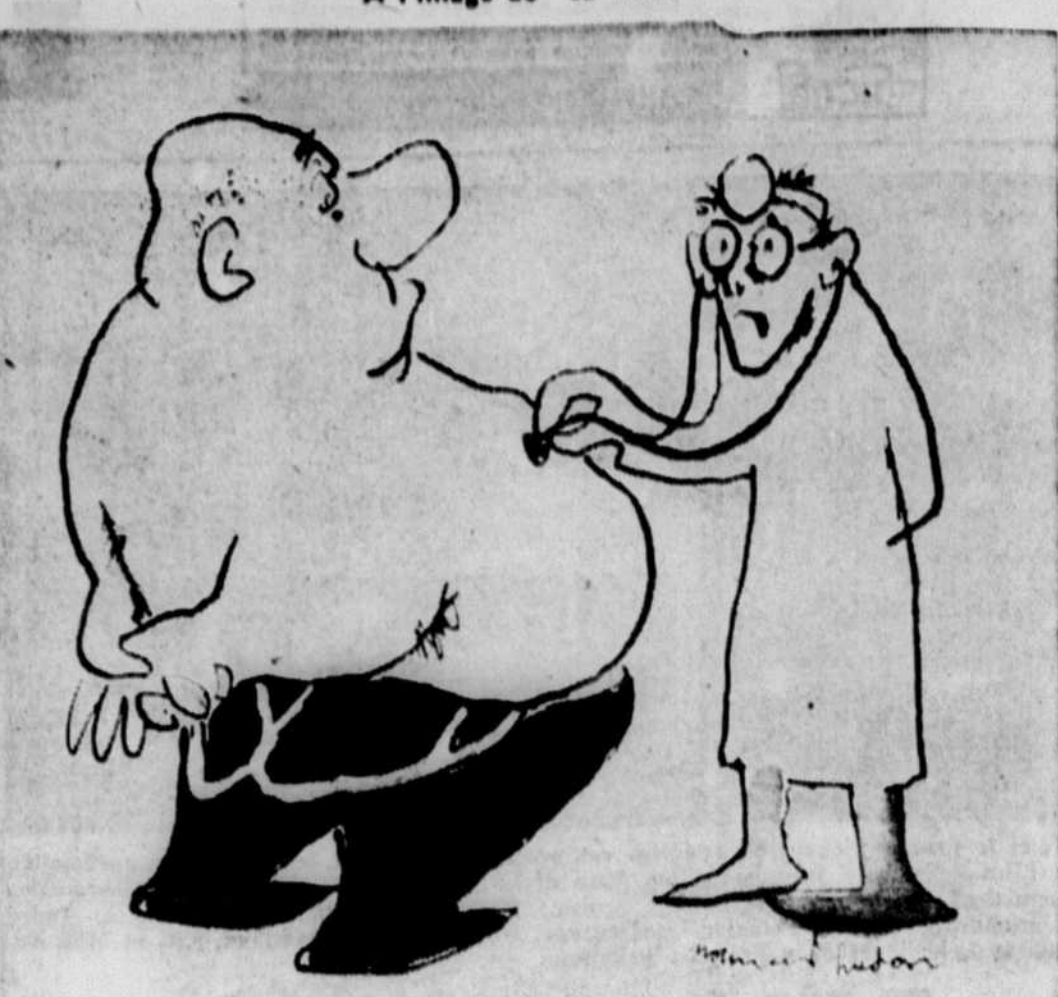
Du point de vue distances parcourues, les concurrents de la paroisse la plus rapprochée venaient de 12 miles et ceux de la paroisse la plus éloignée, de 391 miles. Une jeune concurrente, particulièrement, venant du Lac Pelletier à l'ouest, effectua un trajet de 800 miles aller-retour. Le personnel du poste CFRG, comprenant techniciens, réalisateur, annonceurs, qui a dû quitter Gravelbourg à la dernière heure pour revenir le plus tôt possible le lendemain, dans une température maussade de fin de mars, a établi un record de 560 miles.

Bechard fit une fête aux 90 gagnants paroissiaux ainsi qu'à tous les visiteurs et au personnel de son poste qui arrivaient à toutes les minutes de ce dimanche après-midi. Une messe spéciale fut célébrée à 4 heures et, en un clin d'oeil, cette petite paroisse de 112 familles logea 160 visiteurs qui ne pouvaient reprendre la route du retour pendant la nuit et servirent des repas à tout le monde. Un auditoire silencieux et généreux entendit 28 numéros de 8 heures dans la soirée jusqu'à ce que la séance se lève par 10 Canada, à 2 h. 30 de la nuit.

Une méthode systématique d'enregistrer la religion antérieure des convertis. Il suggère que des groupements nationaux de toutes les dénominations religieuses organisent la recherche en commun et fassent la lumière sur un sujet mal connu. En attendant, il faut écarter les chiffres du *Christian Herald*, qui ne reposent pas sur une enquête objective.

André L.

A l'image de "sa" ville



Le docteur: "Vous avez des troubles de circulation"

Chypre veut l'union avec la Grèce

par George VLASSIS

A partir du moment où la question de l'île de Chypre passa à l'avant-plan — le point culminant en fut l'irréprochable plébiscite du 15 janvier 1950, lors duquel 95.7% de la population grecque de l'île votèrent en faveur de l'union avec la Grèce — le gouvernement grec suivit une ligne de conduite inébranlable et strictement correcte. Tenant compte de l'amitié traditionnelle entre la Grande-Bretagne et la Grèce, laquelle est basée sur le respect mutuel et les intérêts communs des deux pays dans la région méditerranéenne, et s'efforçant de préserver cette amitié, le gouvernement grec tenta, par voie de négociations directes entre les deux pays, d'amener le gouvernement anglais à éliminer la cause du mécontentement.

Le gouvernement grec n'a pu promettre d'appui contre une infiltration russe dans l'est de l'Anatolie. Tout en étant occupée par les Anglais, Chypre demeura néanmoins une province tributaire de l'empire Ottoman jusqu'en 1925; alors, par le traité de Lausanne, la Turquie reconnut formellement la cession de Chypre à la Grande-Bretagne et l'île fut proclamée colonie de la Couronne.

Le droit des Chypriotes à disposer d'eux-mêmes

Les revendications des Grecs chypriotes, en ce qui concerne leur union avec la Grèce, sont basées sur le fait que Chypre, dont la population s'élève à 510,000, a conservé à travers les siècles de domination étrangère un caractère grec prédominant, la grande majorité de la population (420,000 contre 90,000 Turcs, Arméniens, Syriens, etc.) étant de race, de langue, de religion et de sentiments grecs. Depuis que l'île est gouvernée par l'Angleterre cette majorité a maintes fois exprimé son désir d'être réunie à la Grèce.

Les Grecs de Chypre invoquent le droit de libre disposition selon les principes des chartes de l'Atlantique et des Nations-Unies. Le gouvernement britannique a déjà accepté ces principes pour d'autres parties de l'empire telles que les Indes et la Birmanie, et en ont fait une base pour leur politique envers la Libye et le Soudan.

Ce droit des Grecs chypriotes a été reconnu par de grands hommes d'Etat anglais tels que Wm. E. Gladstone, en 1897, Joseph Chamberlain, en 1899, l'hon. Winston Churchill. Ce dernier, ayant visité l'île en qualité de sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies, répondit à un mémoire qui lui fut soumis: "Il est naturel que la po-

pulation cypriste de descendance grecque considère son incorporation au pays qu'elle nomme Patrie-Mère, comme un idéal digne d'être cheri avec ardeur, dévotion et zèle"; par Lloyd George et Ramsay MacDonald. Le raisonnement tenu par certains, que l'île est d'importance stratégique pour la Grande-Bretagne, tombe de lui-même. En répondant au désir exprimé par la population, l'importance militaire de l'île ne se trouvera nullement diminuée mais au contraire sera renforcée. De plus, il n'est pas impossible que toute base militaire, soit temporaire, soit permanente ou permanente, soit à un moment donné mise à la disposition de l'un ou l'autre des différents signataires du Pacte de l'Atlantique. Ainsi le fait que Chypre soit administrée par l'Angleterre ou par la Grèce a peu d'importance.

Le rôle du clergé

En ce qui concerne l'opinion tenue par certains que les agitations en faveur d'une union avec la Grèce sont aiguillonnées par les prêtres grecs pour satisfaire leur ambition personnelle, il suffit de dire que ceux qui avancent un tel argument n'ont aucune idée de l'évolution sociale qui s'est effectuée parmi les peuples du Proche-Orient et qu'ils sont ignorants des éléments les plus simples de la vie nationale grecque. Au cours de la longue période de servitude subie par la nation, les membres du clergé de l'Eglise orthodoxe prirent part à toutes ses épreuves et fournirent toujours l'exemple du sacrifice. Ils sont les dirigeants naturels de la nation lorsqu'elle se trouve sous la domination d'une puissance étrangère mais lorsque leurs ouailles ont retrouvé leur liberté politique et nationale, ils redeviennent les bons pasteurs, ne se mêlent pas à la politique et ne prétendent nullement à une autonomie temporelle. Les prêtres de l'île de Chypre suivent les traditions de leurs prédécesseurs et celles de tout le clergé de l'Eglise orthodoxe grecque.

George VLASSIS
Directeur
Service d'information
Ambassade de Grèce
Ottawa

BLOCS-NOTES

Un acte volontaire

C'est une idée nouvelle que M. Duplessis a lancée dans son discours à la Chambre de Commerce des Jeunes. Il lui arrive tellement souvent de rabâcher des lieux communs qu'il convient de marquer d'une pierre blanche le lieu où il exprime une idée originale.

Québec, aurait-il déclaré en résumé, est une province riche et on lui demande à ce titre d'aider les autres provinces. Fort bien, mais à condition de mesurer elle-même ses générosités.

En Suisse, ce sont les cantons qui perçoivent les impôts directs et qui décident, par négociation avec le pouvoir fédéral, de la part à garder pour des fins cantonales et de la part à remettre à l'administration centrale. Il n'est jamais arrivé à celle-ci d'être privée des subsides dont elle a besoin pour accomplir les fonctions qui lui sont attribuées par la constitution, parce que chacun des cantons a conscience de ses responsabilités vis-à-vis de la Suisse entière.

Il n'en va pas autrement au Canada. Chaque province a conscience de ses devoirs envers l'Etat central et est prête à lui consentir les subsides dont il a besoin pour s'acquitter de ses devoirs. Mais plusieurs provinces répugnent à être mises en coupe réglée par Ottawa sans leur consentement et surtout pour des fins qui ne sont pas de la compétence fédérale.

Quand Ottawa prélève des taxes pour financer les hôpitaux, subventionner les universités, promouvoir la conservation des richesses naturelles, construire la route trans-Canada, etc., il agit d'une façon illégale, puisqu'il se trouve à empiéter sur le terrain réservé aux provinces par la Constitution.

Le fond de la querelle est simple: il y a dans ce pays un pouvoir usurpateur, un agresseur qui trouble la paix publique. Cette paix ne reviendra que le jour où les deux pouvoirs, le fédéral et le provincial, respecteront scrupuleusement la frontière juridique qui les sépare.

G. F.

Coopérisme

La Semaine de la Coopération donne lieu à toutes sortes d'initiatives. On sait qu'hier Son Em. le cardinal Léger bénissait les deux maisons types construites par La Familiale. Ce soir, les membres du comité d'habitation se réuniront. Demain, à 8 heures, M. François-Albert Angers prononcera une conférence à la section Panneau de la Saint-Jean-Baptiste, qui reçoit les coopérateurs; M. Camille Richard expliquera en détail le projet d'habitation La Familiale, lequel, soit dit en passant, prend de plus en plus d'envergure.

Tous ces événements sont heureux. Par la nature même de leurs activités, les coopérateurs font parler d'eux: rien chez eux n'est spectaculaire comme une élection ou une greve. Pourtant nulle activité économique ne nous paraît plus importante: par ses conséquences sociales et ses incidences nationales, la coopération reste la formule la plus riche et la plus féconde que nous connaissions. Elle est un nécessaire instrument de libération.

Bilinguisme

L'an dernier l'Ontario a fait en français une partie de sa publicité touristique. Les résultats furent excellents. De même, cette année, la publicité de l'exposition de Toronto accorde une large importance au français. Nous recevons par ailleurs un feuillet de propagande bilingue publié par le Bureau du tourisme du Nouveau-Brunswick: l'exemple de l'Ontario porte des fruits. Ce feuillet sera sans doute efficace: il signale que plusieurs régions du Nouveau-Brunswick ne sont pas affligées par la présence de la fameuse "herbe à poux" et que les malheureux atteints de fièvre des foies y trouveront un refuge durant la saison dangereuse.

Dans le même ordre d'idée, signalons que les bulletins de nou-

velles d'Israël sont maintenant adressés en langue française aux journaux canadiens-français. L'initiative est excellente et encore assez rare: peu d'ambassades et de consulats se rendent tout à fait compte qu'ils sont installés dans un pays bilingue. C'est d'ailleurs eux qui en souffrent: car les journaux prennent rarement la peine d'utiliser un matériel de propagande qu'il leur faut traduire.

Les catholiques se convertissent-ils en masse au protestantisme?

On a fait grand bruit, il y a quelques mois, autour d'une nouvelle selon laquelle plus de quatre millions de catholiques se seraient convertis en dix ans au protestantisme chez nos voisins. Cette dépêche était fondée sur une enquête du *Christian Herald*. A l'examen, elle s'est révélée peu sérieuse et des protestants l'ont écartée comme non-scientifique.

On nous fait tenir l'opinion du pasteur Glen M. Trimble sur le sujet. Le Dr Trimble est directeur du Department of Research and Strategy au Massachusetts Council of Churches. Son analyse n'est pas récente, mais on n'y a guère fait écho de ce côté-ci de la frontière. Comment fut menée l'enquête du *Christian Herald*? Ce journal adressa un questionnaire à 25,000 pasteurs dans 22 villes américaines. Le questionnaire et la lettre qui l'accompagnait n'étaient point parfaitement objectifs. On ignore si l'échantillonnage des villes et des pasteurs fut fait de manière satisfaisante: il se peut que les réponses viennent de grandes villes où le passage d'une religion à l'autre est le plus fréquent.

Environ deux mille pasteurs répondirent. Comme il y a, paraît-il, environ 180,000 pasteurs aux États-Unis, le *Herald* a trouvé tout simple de multiplier par 90 le nombre des conversions signalées. Mais certains pasteurs ont-ils gonflé le chiffre de leurs prises? Sont-ce les plus fervents et les plus actifs qui ont répondu? C'est probable. De sorte que le total est purement fantaisiste.

Le Dr Trimble ajoute même que les Eglises protestantes n'ont au-

Le festival de la chanson française

Forcément éloigné des activités récentes des compatriotes du sud de la Saskatchewan, pour le moment du moins, nous venons tout juste de recevoir des nouvelles du grand festival de la Chanson française, tenu à Gravelbourg ces 15 et 16 mai.

L'adjudicateur de ce 8e festival était cette année encore, l'éminent pédagogue du folklore de chez nous et ardent patriote, le R. P. J.-A. Lambert, C.S.S.R., de Montréal. Si le succès du festival de l'an dernier, tel que rapporté dans la livraison du "Droit" du 26 mai 1953, et des éditions successives, fut éminent, le succès de cette année fut dix fois plus grand. Selon l'adjudicateur, les numéros furent splendides tant chez les plus jeunes que chez les élèves des cours supérieurs de nos couvents et de notre Collège classique. Nous pourrions nous étendre ici longuement, mais en un mot il a dépassé de très loin le festival de l'an dernier.

Nos deux postes français ont concouru, de nouveau, à lui donner une ampleur accrue en diffusant, pendant trois heures, la séance finale.

Il nous importe, en terminant, de signaler que ce festival de la Chanson française est organisé sous les auspices de l'Association nationale de la Saskatchewan et qu'il est, apparemment, le Conseil de la Vie Française. Nous insistons particulièrement sur le fait que l'excellence de plus en plus évidente de ce festival de la Chanson française en Saskatchewan prend une tournure éminente par la multiplication des dévouements chez les professeurs et les élèves, la ou il faut plus que du courage pour parler français.

La jeunesse de l'abais sait nous apporter un message d'espoir par sa détermination à exprimer la race à travers les "hymnes populaires" que le génie (de notre) peuple a inventés. Les 150 voix prises dans huit chorales et dirigées par le R. L. Lambert pour le "Saut Canadien" (Boileau-Phaneuf) et le "Mât de misaine" (harm. Eugé-

L'ACTUALITÉ

La revanche d'un curé

Des insulaires seraient actuellement à l'oeuvre en province et feraient de nombreuses victimes chez les cures. D'après la police ils obtiendraient frauduleusement le numéro du compte d'épargne de leurs victimes sous prétexte de faciliter le dépôt d'un legs et tireraient de faux chèques sur ledit compte.

Ce fait divers me remet en mémoire une affaire de fraude jugée en Cour d'assises il y a une douzaine d'années et dont les victimes étaient des cures. Pour les gens que la chose intéresse, voici comment procédaient les escrocs.

Les deux compères se présentaient dans un presbytère au nom d'une importante maison de courtage et demandaient au curé de leur faire voir les titres sans valeur qu'il gardait dans son coffre-fort. Les cures — c'est tout à leur honneur — ont la réputation de se faire passer pas mal de valeurs de caoutchouc par les courtiers marrons. Alors la victime exhumait du cimetière de titres au fond de son coffre-fort des liasses de papier enluminé et timbré mais dépourvu de toute valeur: actions de compagnies minières, obligat-

moire est bonne, quelque chose comme huit mille dollars. C'était un vieux curé de la région trifluvienne; toutes ses économies y avaient passé.

Loin de prendre la chose au tragique, il se paya une pinte de bon sang durant la demi-heure que dura son témoignage. J'ai rarement entendu des réflexions aussi finement sarcastiques. Le président du tribunal, homme d'une dignité un peu compassée, s'en tenait les côtes; les jurés étaient pliés en deux et l'assistance riait aux éclats. Je n'ai jamais vu deux escrocs avoir l'air aussi penauds. Et je ne suis pas loin de croire que les trois ou quatre ans de bagnes dont ils échappèrent à la fin du procès, leur parurent une sentence légère en comparaison du ridicule dont ils avaient été l'objet durant quelques minutes. Les témoins du spectacle eurent la conviction que le curé s'était amplement remboursé, intérêts et capital.

Leçon à tirer de l'incident: ne touchez jamais aux biens ecclésiastiques.

La RABASTALIERE

Importantes assises de nos dentistes à Ste-Marguerite

Le 6ème congrès annuel de la Société dentaire de Montréal — Contribution des dentistes à la lutte contre le cancer

Ste-Marguerite des Laurentides s'entendront Me J.-L. Blais (Special) — Depuis hier les dentistes de la Société dentaire de Montréal ont envahi le lieu. La journée se continuera en Alpine Inn pour assister au 6ème congrès annuel de la Société dentaire de Montréal dont le président est le Dr Antoine Ray, assistant professeur à la faculté de médecine. Ces importantes assises de médecine et de dentaire se dérouleront officiellement à l'Université de Montréal jusqu'à mercredi. Ce congrès est qu'un des nombreux événements de la présidence d'honneur du Dr G.D.W. Cameron, sous-ministre et le Dr Burket qui traitera de la Santé Nationale qui se du "diagnostic" des légions de l'orateur principal au dîner précongrès et cancéreux du président, ce soir.

Le thème de ce congrès est "Prévention et dépistage des cancers de la tête et du cou". Le 6ème congrès annuel de la Société dentaire de Montréal, qui a lieu au Alpine Inn de Ste-Marguerite des Laurentides.

Le programme de la journée de mercredi est ainsi conçu : 9.30 a.m. : "Round Tables". 1- Dr Jean-Jacques RIVES, de France et New-York. "Prothèse complète". 2- Dr Guy LEFRANÇOIS, de Montréal. "Coiffes de porcelaine". 3- Dr Moïse CLERMONT, de Montréal. "Complications pré- et post-opératoires de l'anesthésie générale en chirurgie dentaire". 4- Dr Georges PELLETIER, de Montréal. "Traitements pédiatrics". 5- Dr Edouard J. ORTION, de Paris et New-York. "Anesthésie et diadynamothérapie". 11.00 a.m. : Forum d'une heure résumant les sujets des "Round Tables". 12.00 a.m. : Déjeuner libre. Distribution des prix de sport. Installation du nouveau président de la Société Dentaire de Montréal. 2.00 p.m. : Clôture du congrès.

La nouvelle maison à l'ombre de l'église Notre-Dame

TRANQUILLITÉ MONTAGNE

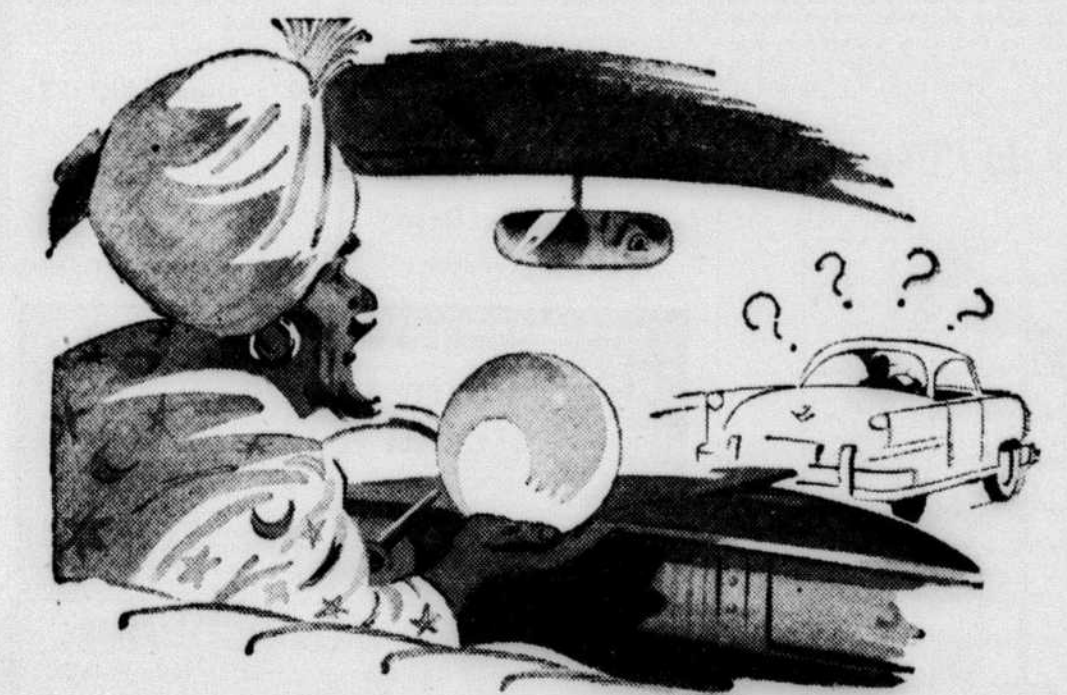
TOILES, LAINAGES et COTONNAGES EN GROS

455, rue ST-SULPICE BEAUF 4428

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE

BRADING

B-20FR-54



CELUI QUI VOUS SUIT N'EST PAS UN DEVIN

Conduire n'est pas un jeu de devinette. Celui qui vous suit au volant de sa voiture ne lit pas dans vos pensées; il ne peut prévoir votre intention de faire un virage ou un arrêt, si vous ne l'indiquez pas avec précision. Jouer, sur la route, à "Devinez ce que je vais faire" est aussi dangereux que de manier un explosif. **Signalez vos intentions** pour éviter aux autres de fausses manœuvres, sources d'accidents. Conformez-vous au code des signaux de virage et d'arrêt.



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DE LA ROUTE 1954

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les fiancés et le problème du logement

Tout le monde sait qu'il n'y a pas de cloisons étanches entre les domaines matériel, spirituel et moral. C'est élémentaire et évident. Mais, pour les fiancés, la situation est plus complexe. Combien de fiancés par exemple, pensent à l'importance de leur logement qui conditionne leur vie future? Combien de fiancés, par exemple, ne se préoccupent pas de la question de la procréation? Combien de fiancés, par exemple, ne se préoccupent pas de la question de la procréation? Combien de fiancés, par exemple, ne se préoccupent pas de la question de la procréation?

Ces quelques lignes n'ont pas la prétention de jeter la pierre à ceux qui se marient dans des conditions d'habitation déplorables. La crise du logement est un fait et les fiancés ne peuvent pas toujours répondre aux exigences parfois déraisonnables des propriétaires. Cependant les fiancés, devant ce problème de logement, ne réalisent pas toujours l'importance de leur choix. Une chambre est plus vite trouvée qu'un logis, et un salon double paraît plus à la portée de la bourse. Évidemment, il y a des cas où cela s'impose, mais très souvent on pourrait faire autrement. Seulement voilà, il faudrait y penser. Penser que le mariage n'est pas avant tout une affaire de piastre et de logement un petit douillet à la chaleur duquel doit se cultiver la plante déjà si vivace de l'égoïsme.

Ces fiancés qui bornent volontairement leur choix à cette chambre pratique ou à ce petit logis pas cher, pensent-ils aux répercussions que peut avoir leur choix sur leur vie conjugale? Pensent-ils à ces intrusions de regards étrangers qui viendront percer la douce intimité du foyer et brimer l'épanouissement de l'amour dans ce qu'il a de plus délicat et de plus spontané? Pensent-ils aux réactions psychologiques d'une vie entre quatre murs où tout engage à chercher ailleurs un bonheur qui s'éloigne et une détente qui s'impose? Pensent-ils surtout aux répercussions morales que peut avoir un logis où la vie a difficilement le droit d'éclorre. Car la procréation, tout en étant la première fin du mariage, reste soumise à une saine raison illuminée par des principes chrétiens? De plus, l'exigence de la procréation ne se sépare pas de celle de l'éducation, et par conséquent les possibilités d'atteindre celle-ci, conditionnent l'obligation de réaliser celle-là. Or, il ne fait aucun doute que la vie en chambre ou dans un foyer trop exigu pose aux époux une grave problème, surtout si cette situation risque de se prolonger.

La position des fiancés devant ce problème est sérieuse parce que leur bonheur y est profondément engagé. Sérieuse aussi parce que la solution de ces difficultés se trouve en grande partie en leur pouvoir. Individuellement, les fiancés doivent prendre en main leur destinée matrimoniale et peser leurs responsabilités devant le plan de Dieu qu'ils s'engagent à respecter. On se marie pour se sanctifier par la réalisation des fins du mariage qui sont d'abord la procréation et l'éducation et ensuite le soutien mutuel des époux. Ceci oblige les futurs conjoints à faire tout leur possible pour trouver un logis susceptible de les aider à atteindre ces fins, et par conséquent à accepter les sacrifices nécessaires pour obtenir un gîte convenable. Combien de couples en effet, vivent en chambre par économie et dépendent à l'extérieur en distractions obligatoires le prix d'un logement où il ferait bon vivre.

La solution du problème se trouve aussi entre les mains de la collectivité des fiancés qui devraient par leurs exigences forcer les constructeurs à réaliser des logis plus conformes aux légitimes revendications de la nature humaine et non adaptés d'abord au profit quand ce n'est pas à l'exploitation. Le jour où chaque couple sera convaincu qu'il est normal d'avoir son lopin de terre et

Avis de décès

BOURASSA. — A Montréal, le 4 juin 1954, à sa demeure, 3522, rue Sherbrooke est, maison des Réverentes Soeurs de la Présence de Marie, à l'âge de 94 ans, Jules-A. Bourassa, ancien curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Montréal. La dépouille mortelle partira de sa demeure lundi, le 7 courant, à 3 h. 30 p.m., pour se rendre à l'angle des rues Sherbrooke et Papineau, où il y aura un ralliement. De là à la chapelle Ste-Anne, paroisse du Sacré-Coeur, où un service sera célébré mardi, le 8 courant, à 8 heures, pour les âmes du repos. Le 8 courant, à 9 h. 30, la dépouille mortelle sera transportée à l'église où un autre service sera célébré mercredi, le 9, à 9 h., par Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger, et de là au cimetière des Filles Reparatrices du Divin Coeur, 3601, de La Rousse-lière, Pointe-aux-Trembles, où un autre service sera célébré jeudi, le 10 courant, à 9 h., par Son Excellence Mgr Conrad Chaumont. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation et on est prié de ne pas envoyer de fleurs.

COURTOIS. — A Montréal, le 5 juin 1954, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Joseph Courtois (née Rose Bourke), mère de M. L.-Eugène, Arthur, Hector et Paul-E. Courtois, demeurant à 2161, Visitation. Les funérailles auront lieu mardi, le 8. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais funéraires, 302, rue Ste-Catherine, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement Ontario et Visitation, à 8 h. 45.

Radiographies pulmonaires

La Ligue Antituberculeuse de Montréal, Inc., invite toutes les personnes au-dessus de 15 ans qui désirent une radiographie de leurs poumons à se présenter aux droits suivants, aux heures et dates indiquées :

Canadian Industries Ltd., 1253, avenue McGill College, (salle d'exposition).

Lundi, 7, mardi 8, mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 juin : de 9 heures a.m. à 4 heures p.m. sans interruption.

Comité d'Argenteuil, Exposition de Lachute, (pavillon central, terrain d'exposition).

Mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 juin : de 1 heure p.m. à 11 heures p.m. — Samedi 12 juin : de 1 heure p.m. à 5 heures p.m.

Etant donné qu'il n'est pas nécessaire de se dévêtir, cet examen dure moins d'une minute. Chaque personne examinée recevra un rapport personnel.

Aucun examen physique n'est complet sans radiographie pulmonaire. Un examen pulmonaire radiographique peut permettre de dépister non seulement les lésions de tuberculose au début, mais aussi les tumeurs, bénignes ou malignes, et certaines maladies du coeur.

Avis est donné que du 31 mai au 10 septembre, l'horaire d'été sera en vigueur à la Clinique de la Ligue : 3446 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Durant cette période, la Clinique fonctionnera du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.; le vendredi soir de 7 h. p.m. à 9 h. p.m., et le samedi de 9 heures à midi.

Nominations de 3 nouveaux curés

Par décision de Son Eminence le cardinal P.-E. Léger, trois nouveaux curés viennent d'être nommés dans le diocèse. Ce sont : M. les abbés Ernest Turcot, curé de Saint-Joachim de Pointe-Claire, devient curé de la paroisse Saint-Bernard; Raymond Alard, curé de Saint-Bernard, est nommé curé de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, en remplacement de M. l'abbé Gédéon Sanche, démissionnaire; et Alphonse Trostler, curé de la paroisse Ste-Jeanne-de-Chantal de Strathmore, est nommé curé de Saint-Joachim de Pointe-Claire.

Neuf Montréalais iront enseigner en Europe

Neuf instituteurs et institutrices de la province de Québec s'embarqueront pour l'Europe la fin d'août pour faire la classe aux enfants de militaires canadiens stationnés là-bas.

M. Jean Martin sera le principal du groupe. Les autres sont M. Roger Gagnon, Mlle Thérèse Clermont, Antoinette Fortin, Rita Lemieux, Thérèse Trudeau, et Yolande Lattaro, ainsi que Mlle Ernestine Tassé O'Neil et Gertrude Vézina Bélanger.

Ces titulaires viennent d'être choisis par la Commission des écoles catholiques de Montréal parmi les 90 professeurs qui étaient offerts comme volontaires. On sait qu'une telle demande a été faite par le ministère de la Défense nationale, il y a un peu plus d'un mois.



M. J.G. CHENEVERT, ingénieur conseil de Montréal, qui vient d'être élu président de l'Association des anciens élèves de Mont-St-Louis.

Les Foyers de Ville Marie réclament le domaine Saint-Sulpice

Lors d'une assemblée générale de la coopérative d'habitation "Les Foyers de Ville Marie", à laquelle assistaient plusieurs centaines de personnes, il fut résolu d'appuyer les demandes faites à la Cité de Montréal à l'effet que les terrains du domaine Saint-Sulpice soient concédés aux coopératives membres du "Comité d'habitation à Prix Modique", persuadé qu'en les consacrant au relèvement social de la famille, on ne peut en faire meilleur usage.

M. Marc Cloutier, président de la coopérative, souligna l'importance pour les jeunes ménages, particulièrement d'être propriétaires de leur logis. Devant les difficultés actuelles pour les salariés moyens de se construire une maison, la coopération s'offre comme étant le moyen par excellence d'y parvenir.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait entre autres, M. Charles Thebaud, responsable diocésain du Service de préparation au mariage. Il fut invité à adresser la parole. L'Action catholique, dit-il, se doit d'appuyer moralement les coopératives qui ont pour but le relèvement social de la société et de permettre par ce fait, aux foyers chrétiens de s'acquitter de

leurs responsabilités et d'élever leurs enfants selon la doctrine catholique. Les "Foyers de Ville Marie" ont accompli depuis un an un travail intense. Ses groupes d'étude se sont réunis régulièrement une fois la semaine. Tous les aspects des problèmes d'habitation et de coopération ont été approfondis. M. André Laperrière, vice-président, exposa à l'assemblée les réalisations et les projets de cette coopérative désireuse de construire des maisons unifamiliales.

Par la coopération, il est possible à chacun de posséder sa maison. M. Raymond Langlois, trésorier des "Foyers de Ville Marie", indiqua que les réussites nombreuses dans le domaine des coopératives d'habitation prouvent que ce moyen est à la portée de tous.

M. André Auclair, secrétaire de la coopérative, agissait comme maître de cérémonie.

PORTES UNIK

BOIS DE CONSTRUCTION

PLANCHES MURALES

CONTRE PLAQUES

PIN SÉCHÉ

FINITION

REgent-7 6575

PLANCHER

ETC.

SHEARER LUMBER CO.

2571 COTE DE LIESSE MTL.

Il y a profit... et profit!



Notre profit est bien moindre que ne le veut l'opinion générale! La seule chose que la plupart des gens reprochent au profit, c'est d'être disproportionné...

Mais que faut-il entendre par "disproportionné"? On a enquêté là-dessus dans tout le Canada.

La plupart des Canadiens s'imaginent que des compagnies comme l'Imperial Oil réalisent un profit de 29¢ par dollar de revenu.

En général, on admettrait aisément un profit deux fois moindre...

soit exactement 15½¢ par dollar de revenu. En 1953, l'Imperial Oil a réalisé un profit de moins de 8¢...

soit moins du tiers du profit que lui attribuent la plupart des gens.

ESSO IMPERIAL OIL LIMITED

Thrift Stores Ltd établit de nouveaux records au cours de 1953-54

Ventes de \$30,998,315, soit 25% de plus

POTINS FINANCIERS

Les Bourses de New-York, de Londres, de Montréal et de Toronto étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

Selon la dernière lettre de A. M. Kidder & Co., la majorité des analystes du marché semblent unanimes pour prédire une baisse de la moyenne des industriels de Dow Jones. Heureusement qu'en face de cette prédiction défavorable, on laisse entendre que la liste mobilière américaine devrait se raffermir sur le fin de 1954. Comme la liste mobilière canadienne subit grandement l'influence de Wall Street, il serait opportun de prendre ses profits pendant qu'il est encore temps, tout en se gardant de vendre à perte, vu que personne ne saurait prédire réellement la tendance exacte à la bourse.

Il ne faut pas oublier que maintes valeurs à New-York cotent, présentement, à des sommets inconnus depuis 25 ans et que ces sommets furent atteints en dépit de la récession économique dans les affaires depuis le début de 1954. C'est en effet pour justifier les prédictions de vulnérabilité de la liste mobilière américaine.

La Federal Fire Ins., la Consolidated Fire, la Wellington Fire Insurance et, enfin, la Morrison Brass Co. réuniront leurs actionnaires aujourd'hui pour la tenue de leur assemblée annuelle, à Toronto.

C'est après-demain que l'Industrial Acceptance Corporation Ltd. ouvrira officiellement ses nouveaux bureaux sur le Boulevard Graham, à Ville Mont-Royal. A cette occasion, il y aura visite du nouvel immeuble et présentation des dirigeants.

Le dernier bulletin de la Banque Royale du Canada, rendu public en français en fin de semaine, est consacré à l'expansion des affaires, sujet de nature à intéresser bien des gens et pour cause.

Anacost Lead Mines a vu sa production atteindre les 22,445, 016-66 l'an dernier mais, après réduction des dépenses, de la dé-



NOS HOMMES D'AFFAIRES COLLABORENT. — Lors de la soirée récréative organisée par les Hommes d'Affaires du quartier Frontenac, on pouvait remarquer la présence de plusieurs représentants de divers groupements d'hommes d'affaires de la métropole. La photo ci-haut nous fait voir, de gauche à droite, M. Clément Limoges, président de la Société des Hommes d'Affaires de l'Est, M. Paul Bertrand, président des Hommes d'Affaires du quartier Frontenac, et M. Albert Cadotte, président des Hommes d'Affaires du Plateau Mont-Royal. (Photo M. Brochu.)

Rendement des valeurs 7 soumissions pour les obligations à 3% de Sherbrooke

Cours par L. J. Forget & Cie
413 rue St-François-Xavier

Titre	div.	Off.	P.C.
Abitibi	100	100	100
Alcan	100	100	100
Amalgam	100	100	100
Asbestos	100	100	100
Can. Pac.	100	100	100
Can. Nat.	100	100	100
Can. West.	100	100	100
Can. Indus.	100	100	100
Can. Power	100	100	100
Can. Tel.	100	100	100
Can. Transp.	100	100	100
Can. Unif.	100	100	100
Can. Indus. & Com.	100	100	100
Can. Indus. & Com. (A)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (B)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (C)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (D)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (E)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (F)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (G)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (H)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (I)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (J)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (K)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (L)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (M)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (N)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (O)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (P)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (Q)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (R)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (S)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (T)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (U)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (V)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (W)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (X)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (Y)	100	100	100
Can. Indus. & Com. (Z)	100	100	100

L'émission de \$260,000 d'obligations à 3% de Sherbrooke a été soumise à sept soumissions. L'emprunt a été adjugé à L. G. Beaubien & Co. Ltee, Banque Provinciale et Greenfields & Co. Ltee.

L'émission de \$260,000 d'obligations à 3% de Sherbrooke a été soumise à sept soumissions. L'emprunt a été adjugé à L. G. Beaubien & Co. Ltee, Banque Provinciale et Greenfields & Co. Ltee.

Voici quelques-unes des sept soumissions présentées aux commissaires pour le nouvel emprunt: L.G. Beaubien & Co. Ltee, Banque Provinciale du Canada et Greenfields & Co. Ltee; Dominion Securities Corp. Ltee; Nesbitt, Thomson & Co. Ltee; Banque Royale du Canada; \$260,000 à 3% 1955-74 — prix: 95.66 — coût net: 3.748%; W. C. Piffard & Co. Ltee et Burns & Denton Ltee; \$260,000 à 3% 1955-74 — prix: 95.43 — coût net: 3.888%; Banque Canadienne Nationale et Wood, Gundy & Co. Ltee; \$260,000 à 3% 1955-74 — prix: 95.17 — coût net: 3.727%; A. E. Ames & Co. Ltee, Dawson, Hannaford Ltee, Geoffrey, Robert & Gellins, Inc., J.C. Boulet, Ltee et Banque de Montréal; \$260,000 à 3% 1955-74 — prix: 95.03 — coût net: 3.748%; Bell, Gouinlock & Co. Ltee et Casgrain & Co. Ltee; \$310,000 à 3% 1955-59 et \$129,000 à 3% 1960-74 — prix: 97.61 — coût net: 3.751%; Kemp & Cte, Ltee; \$260,000 à 3% 1955-74 — prix: 94.80 — coût net: 3.779%.

L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1953-54, s'élève à \$70,314,560. Le 30 juin dernier, la dette consolidée nette de la commission scolaire se chiffrait par \$3,138,500 et un octroi total de \$509,174,40 s'y appliquait. Le territoire placé sous la juridiction des commissaires, Inc. J.C. Boulet, Ltee et Banque de Montréal, a une population de quelque 55,000 âmes.

Au 31 mars, le fonds net de roulement était de \$3,891,000, une diminution de \$511,000 sur l'an dernier. Un total de 10 milliards de pieds cubes de gaz ont été vendus, au regard de 8.5 milliards. Les clients domiciliaires ont utilisé 58.9 pour cent du total, le commerce 11.3 pour cent et l'industrie 18.4 pour cent, alors que 11.4 pour cent a été vendu sur une base de gros pour être revendu. Le nombre de compteurs a augmenté de 3,448 à 54,631 durant l'exercice. La consommation moyenne par client résidentiel a augmenté de 10 pour cent par suite surtout de nouvelles installations de chauffage.

Le total du gaz naturel acheté ou produit durant l'exercice est de 12 milliards de pieds cubes, dont 4.6 milliards de pieds cubes ont été achetés de producteurs d'Ontario, 5.5 milliards ont été importés des Etats-Unis et 1.9 milliard de pieds cubes ont été produits par les propres puits de la compagnie. La quantité de gaz en entrepôt a augmenté de 1.25 milliard de pieds cubes à 6.63 milliards au 31 mars 1954.

M. J.-P. DEROME, qui vient d'être réélu membre du comité exécutif de l'Association des manufacturiers canadiens (section de Québec).

Obligations canadiennes

Cours par l'Investment Dealers' Association of Canada

GOVERNEMENT DU CANADA

Taux	Échéance	Offre	Dem.
1 1/2	1954	99.75	100.25
2 1/2	1954	99.75	100.25
3 1/2	1954	99.75	100.25
4 1/2	1954	99.75	100.25
5 1/2	1954	99.75	100.25
6 1/2	1954	99.75	100.25
7 1/2	1954	99.75	100.25
8 1/2	1954	99.75	100.25
9 1/2	1954	99.75	100.25
10 1/2	1954	99.75	100.25
11 1/2	1954	99.75	100.25
12 1/2	1954	99.75	100.25
13 1/2	1954	99.75	100.25
14 1/2	1954	99.75	100.25
15 1/2	1954	99.75	100.25
16 1/2	1954	99.75	100.25
17 1/2	1954	99.75	100.25
18 1/2	1954	99.75	100.25
19 1/2	1954	99.75	100.25
20 1/2	1954	99.75	100.25
21 1/2	1954	99.75	100.25
22 1/2	1954	99.75	100.25
23 1/2	1954	99.75	100.25
24 1/2	1954	99.75	100.25
25 1/2	1954	99.75	100.25
26 1/2	1954	99.75	100.25
27 1/2	1954	99.75	100.25
28 1/2	1954	99.75	100.25
29 1/2	1954	99.75	100.25
30 1/2	1954	99.75	100.25
31 1/2	1954	99.75	100.25
32 1/2	1954	99.75	100.25
33 1/2	1954	99.75	100.25
34 1/2	1954	99.75	100.25
35 1/2	1954	99.75	100.25
36 1/2	1954	99.75	100.25
37 1/2	1954	99.75	100.25
38 1/2	1954	99.75	100.25
39 1/2	1954	99.75	100.25
40 1/2	1954	99.75	100.25
41 1/2	1954	99.75	100.25
42 1/2	1954	99.75	100.25
43 1/2	1954	99.75	100.25
44 1/2	1954	99.75	100.25
45 1/2	1954	99.75	100.25
46 1/2	1954	99.75	100.25
47 1/2	1954	99.75	100.25
48 1/2	1954	99.75	100.25
49 1/2	1954	99.75	100.25
50 1/2	1954	99.75	100.25
51 1/2	1954	99.75	100.25
52 1/2	1954	99.75	100.25
53 1/2	1954	99.75	100.25
54 1/2	1954	99.75	100.25
55 1/2	1954	99.75	100.25
56 1/2	1954	99.75	100.25
57 1/2	1954	99.75	100.25
58 1/2	1954	99.75	100.25
59 1/2	1954	99.75	100.25
60 1/2	1954	99.75	100.25
61 1/2	1954	99.75	100.25
62 1/2	1954	99.75	100.25
63 1/2	1954	99.75	100.25
64 1/2	1954	99.75	100.25
65 1/2	1954	99.75	100.25
66 1/2	1954	99.75	100.25
67 1/2	1954	99.75	100.25
68 1/2	1954	99.75	100.25
69 1/2	1954	99.75	100.25
70 1/2	1954	99.75	100.25
71 1/2	1954	99.75	100.25
72 1/2	1954	99.75	100.25
73 1/2	1954	99.75	100.25
74 1/2	1954	99.75	100.25
75 1/2	1954	99.75	100.25
76 1/2	1954	99.75	100.25
77 1/2	1954	99.75	100.25
78 1/2	1954	99.75	100.25
79 1/2	1954	99.75	100.25
80 1/2	1954	99.75	100.25
81 1/2	1954	99.75	100.25
82 1/2	1954	99.75	100.25
83 1/2	1954	99.75	100.25
84 1/2	1954	99.75	100.25
85 1/2	1954	99.75	100.25
86 1/2	1954	99.75	100.25
87 1/2	1954	99.75	100.25
88 1/2	1954	99.75	100.25
89 1/2	1954	99.75	100.25
90 1/2	1954	99.75	100.25
91 1/2	1954	99.75	100.25
92 1/2	1954	99.75	100.25
93 1/2	1954	99.75	100.25
94 1/2	1954	99.75	100.25
95 1/2	1954	99.75	100.25
96 1/2	1954	99.75	100.25
97 1/2	1954	99.75	100.25
98 1/2	1954	99.75	100.25
99 1/2	1954	99.75	100.25
100 1/2	1954	99.75	100.25

Le dividende trimestriel fut porté de \$0.25 à \$0.35 par action le 1er octobre 1953, de sorte qu'une somme de \$1.30 par action fut payée au cours de l'exercice. En outre, un dividende-action de 5% fut payé le 15 mai 1954. Des 19,085 actions additionnelles émises au cours de l'exercice, 8,335 servirent au paiement du dividende-action de 5% le 23 avril 1953 et 10,750 furent émises contre paiement de \$142,000 en vertu d'options consenties à de hauts officiers en fonction. Le surplus gagné ressortait à la fin de l'année à 1,097,597, un excédent de \$343,201 pour l'exercice.

Remarques de M. J.E. Savard
A date, déclare le président, J. Ernest Savard, les opérations du présent exercice permettent d'entrevoir un autre record dans les ventes et les gains. L'accroissement de la population, le revenu qui se maintient à un niveau élevé, l'abondance d'un approvisionnement, l'expansion de la société et la plus grande efficacité des employés de Thrift à tous les échelons, tout cela indique que la société devrait consolider dans une bonne mesure les progrès accomplis depuis cinq ans. En dépit de certains indices localisés de chômage, les affaires de la société ne cessent d'être bonnes en ces mêmes endroits, ce qui semble indiquer que les consommateurs qui ont moins de dollars à dépenser font affaires chez elle où leurs dollars achètent davantage.

C'est pas l'intention de la société d'ouvrir des magasins plus vastes que 10,000 pieds carrés et la direction croit pouvoir opérer de façon efficace les magasins de dimension moyenne et cela sans importer quelles conditions commerciales. La société continuera à souligner que ses magasins de vires et ne porteront pas une attention nulle à d'autres lignes particulières.

La société poursuit son programme qui consiste à ouvrir de nouveaux et plus vastes magasins. Huit magasins modernes de Thrift furent ouverts et six petits magasins fermés, ce qui laissait un total de 75 magasins en service dans 37 villes au 27 mars.

Canadian Oil Cos., 12 1/2 cents par action ordinaire, payable le 14 juin aux actionnaires inscrits le 14 juillet.

Toronto Gen. Trusts, 35 cents par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

United Fuel Invest., 75 cents par action "A" et 81 par action "B", tous deux payables le 2 juin aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Fanny Farmer, 37 1/2 cents par action, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Supertest Pete, 40 cents par action ordinaire et \$1.25 par action privilégiée 5%, payables le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 24 juin.

International Utilities Corp., 35 cents par action ordinaire, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 11 août; 35 cents par action privilégiée à \$1.40, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 13 octobre.

National Trust Co. Ltd., 25 cents par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

R & M Bearings Canada Ltd., 28 cents par action "A", payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

David & Frère, 75 cents par action "A", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 13 juin.

à sa section hors liste, le 27 mai, 5,000,000 d'actions d'une valeur nominale de \$1 de Jellicoe Mines (1939) Limited. Le symbole télégraphique est "JEL".

Les 10 industrielles et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau donnant les noms des 10 industrielles ainsi que des 10 mines et pétroles les plus achalandés la semaine dernière sur les Bourses Canadienne et Montréal.

INDUSTRIELLES	Actions	MINES ET PETROLES	Actions
C. P. R.	16.139	Trans-Dominion	211.200
Alcan	14.495	Louvicourt	110.500
B.C. Forest	11.715	Wendell	63.000
Min. & Ont. Paper	11.655	Opemiska	60.400
Massey-Harris	11.445	Can. Asbestos	60.000
Cons. Smelters	11.071	Kayrand	45.500
Dist. Seagrams	10.495	Calumet Uranium	42.450
Dom. Steel	10.270	Ux Uranium	39.500
Fraser	9.587	Arnora	33.000
Bell Telephone	9.035	Molybdenite	33.000

1954. Trois magasins furent renouvelés. La société a déjà fait l'acquisition pour l'année en cours d'au moins huit nouveaux magasins, dont deux situés à Montréal et six en d'autres villes importantes du Québec et de l'Ontario. Ces magasins disposent d'un espace pour la vente de 5,000 à 10,000 pieds carrés et la plupart seront dotés d'un parc de stationnement à l'usage des clients. Des plans sont aussi en vigueur pour l'érection d'un vaste entrepôt à un étage et d'un immeuble à bureaux dans une localité centrale de Montréal, ce qui assurera la distribution à prix minime.

Les dépenses au poste capital durant l'exercice comprennent \$44,214 pour outillage des magasins et \$244,875 pour propriétés immobilières. De cette dernière somme, \$173,758 furent affectées à l'acquisition de 4 localités de magasins nouveaux et ces locations seront bientôt revendues pour l'érection de nouveaux magasins que la société louera. Une somme de \$71,117 fut requise pour l'achat de terrain en vue de l'agrandissement des entrepôts.

Les fonds versés à cette fin provenaient de bénéfices tenus en réserve, plus \$142,000 qui étaient le produit de la vente de 10,750 actions. Les fonds de roulement au 27 mars 1954 s'élevaient à \$382,439 soit un peu moins que le chiffre de \$391,099 il y a un an.

Les Syndics de la Paroisse de Saint-Lucien, de St-Jérôme, comté de Terrebonne

AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations faisant partie de l'émission de \$340,000, datée le 1er juillet 1952, portant intérêt à 4%, 4 1/2% et 5%.

AVIS est par les présentes donné que conformément aux termes de l'acte de fiducie passé le quatre juillet mil neuf cent cinquante et un, devant le notaire Jean-Paul Payette, en faveur du Trust Général du Canada, LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE SAINT-LUCIEN, de St-Jérôme, comté de Terrebonne, rachèteront par anticipation, le 1er juillet mil neuf cent cinquante-quatre, à ceux pour cent par cent (100%) de leur valeur nominale et avant échéance, le 1er juillet mil neuf cent cinquante-quatre, toutes les obligations en cours à cette date et non échues, de leur émission de \$340,000, créées aux termes de l'acte de fiducie passé le quatre juillet mil neuf cent cinquante et un.

Tous les détenteurs des obligations devront présenter et remettre leurs titres, pour paiement à cette date du deux juillet mil neuf cent cinquante-quatre, à tout comptoir de la Banque Canadienne Nationale, dans la province de Québec, avec y attachés, tous les coupons non échus. Les obligations qui n'auront pas été présentées pour paiement à cette date du deux juillet mil neuf cent cinquante-quatre, cessent dès lors de porter intérêt.

Donné à Montréal, ce trente et un mai mil neuf cent cinquante-quatre. LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE APOTRE DE LONGUEUIL, P.Q. Président: ROGER HOUVER, Secrétaire: RACOTTE, ptre-cure.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE LITEE

Canada Dactylographe Enr. 44, rue St-Jacques, Montréal. Tel. BE. 3491. R.T. Armand

N. MARTINEAU & Fils

1019, RUE HEBLY

WILFRID FLEURY

Estimations — Expropriations
Propriétés rurales et urbaines
Bur. LA 9962 — Rés. OR 5-6484

LAITERIE

RA 7-5238 — 2509 HILL, ROSEMONT

MEDECIN

Dr Maxime Brisebois

REPARATIONS GENERALES

Frontenac 1447
J.-A. ALBERT JEAN

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

La valeur des contrats de construction, adjugés au pays en mai, a atteint les \$228,669,000, soit \$46,986,200 de plus qu'en 1953.

Cleveland gagne 2 fois

Leur double victoire permet aux Indiens de conserver la 2ème place

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Indiens de Cleveland ont réussi à maintenir leur faible emprise sur la première place de la Ligue Américaine en remportant hier les deux joutes de leur programme double contre les Athletics de Philadelphie, par des comptes de 2-1 et de 7-5.

Un triple de trois points par Hal Newhouse, à la quatrième manche, a permis aux Indiens de gagner la deuxième joute. Deux triples et deux sacrifices dans la deuxième manche de la première partie leur ont donné leur marge de victoire.

Hal Newhouse est venu lancer à un frappeur à la dernière manche de chaque joute. Dans la première partie, Bob Feller a remporté la 251e victoire de sa carrière dans les majeures. Art Houtteman a été le gagnant de la deuxième partie.

La défaite a été dure à digérer pour Arnold Portocarrero dans la première partie. En plus de frapper un coup de circuit, il a lancé une joute de trois coups sûrs.

A PHILADELPHIE (1ère)

Cleveland	ab	p	cs	r	a
Smith, cg	4	0	1	1	0
Avila, 2b	3	0	0	6	5
Doby, cc	2	0	0	2	0
Regalado, 3b	4	0	0	2	0
Philly, cd	3	1	1	0	0
Glynn, 1b	2	0	0	0	0
Strickland, ac	3	1	1	1	3
Hegan, r	2	0	0	5	0
Feller, l	3	0	0	0	2
Newhouse, l	0	0	0	0	0
Totaux	26	2	3	27	12

Philadelphie	ab	p	cs	r	a
Jacobs, 2b	4	0	2	2	5
Bollweg, 1b	4	0	1	9	0
Finigan, 3b	3	0	0	1	0
Zernial, cd	4	0	0	2	0
Renna, cd	4	0	0	0	0
Power, cc	4	0	0	4	0
Demaestri, ac	4	0	2	1	2
W. Shantz, r	3	0	2	8	0
a-Valo	1	0	0	0	0
b-R Shantz	0	0	0	0	0
Portocarrero, l	2	1	1	0	3
Totaux	33	1	8	27	9

a-Retiré pour W. Shantz à la 9e. b-Courut pour Demaestri à la 9e. c-Courut pour Demaestri à la 9e. Cleveland 020 000 000-2. Philadelphie 001 000 000-1. ppp-Glynn, Hegan, Portocarrero 2b-Smith, 3b-Philly, Strickland, cc-Portocarrero, a-Avila, Portocarrero, bs-Glynn, Hegan, dj-Finigan, Jacobs et Bollweg; Avila, Strickland et Glynn. Laisses: Cleveland 2, Philadelphie 7. bb-Feller 1, Portocarrero 7. cs-Feller 8 en 8, 2-3. Newhouse 0 en 1-3. Ter-Feller 1-1, Portocarrero 2-2, Newhouse 0-0, g-Feller (2-1), p-Portocarrero (2-5). u-McGowan, Chylak, Paparella, la, Honochick. T-2:12.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNU LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Walter Burkemo nommé capitaine

New-York, (P.A.) — Walter Burkemo, champion de la P.G.A. des Etats-Unis, a été nommé hier capitaine de l'équipe américaine de sept golfeurs professionnels qui joueront contre l'équipe professionnelle canadienne, à Port-Croix, Ontario, du 10 au 12 juin prochains, pour le trophée Hopkins.

Les Américains ont encore un joueur à choisir pour compléter leur équipe. Outre Burkemo, les Américains alignent Chasler Harper, Ted Kroll, Ed Oliver, Dave Douglas et Jerry Barber.

L'équipe canadienne, pilotée par Henry Martell, d'Edmonton, sera formée de Jules Huot, de Montréal, Stan Leonard, de Vancouver, Pat Fletcher, de Saskatoon, Gordon Brydson, de Toronto, Bill Kerr, de Montréal, et Bobby Locke, d'Afrique du Sud, qui devient canadien par adoption pour ce tournoi.

Combats de boxe de samedi soir

Voici les résultats des combats de boxe qui ont été disputés samedi soir dernier aux Etats-Unis.

CHICAGO — Arthur Persley, 137 lb, Red Cross, La., a mis hors de combat Tommy Maddox, 141 lb, Chicago, (8).
CHARLOTTE (N.C.) — Danny Nardico, 180, Tampa, a gagné par K.O. contre Reuben Jones, 185, Norfolk, Va., (3).
SALT LAKE CITY — Gene Fullmer, 153, West Jordan, Utah, a triomphé par K.O. de Kid Rico, 150, Denver (1).
HOLLYWOOD, Calif. — Gil Cavilli, 125 1/2, Los Angeles, et Reuben Smith, 129, Los Angeles ont annulé (10).

Tournoi de tennis de Berlin-Ouest

BERLIN, 7. — Les as de tennis des Etats-Unis, Budge Patty et Gardner Mulloy se sont qualifiés pour la finale des simples au tournoi annuel du club Red-White de Berlin-Ouest.

Patty a défait l'Allemand Helmut Kuemmel par 6-4, 6-3 et 6-4 tandis que Mulloy a triomphé de Steven Laslo, de la Yougoslavie, par 6-2, 7-5 et 6-0.

Silvana Lazzarino, d'Italie, s'est rendue aux finales des simples pour dames en l'emportant par 6-1 et 6-1 sur Mme Barbara Lewis, des Etats-Unis.

Les White Sox de Chicago gagnent deux parties contre les Sénateurs

Washington (P.A.) — Les White Sox de Chicago ont porté à cinq le nombre de leurs victoires consécutives en prenant, hier, les deux joutes de leur programme double contre les Sénateurs de Washington, par des comptes de 5-3 et 6-0.

Jimmy Rivera a cogné deux circuits et Minnie Minoso en a frappé un de deux points dans la première partie. Jack Hahrshman a tenu les Sénateurs à sept coups sûrs bien espacés dans la deuxième.

En faisant compter deux points dans chaque joute, Minoso est monté en tête de la ligue Américaine pour le nombre de points produits. Il en a maintenant fait produire un total de 31. Dans la deuxième partie, il a frappé trois coups sûrs aux dépens des trois lanceurs des Sénateurs, soit la moitié des six coups sûrs réussis par les Sox.

Sonny Dixon et Camilo Pascual ont été les lanceurs perdants.

A WASHINGTON					
CHICAGO	ab	p	cs	r	a
Carrasquel, a.c.	3	0	0	2	4
Fox, 2b	4	1	0	2	2
Minoso, c.g.	4	1	1	2	1
Fain, 1b	4	0	0	13	0
Kell, 3b	4	0	2	3	4
Batts, r	4	0	0	2	2
Rivera, c.d.	3	3	3	0	0
Groth, c.c.	3	0	0	3	0
Consuegra, l.	3	0	1	0	1
Keegan, l.	1	0	0	0	0
Totaux	33	5	7	27	14

WASHINGTON	ab	p	cs	r	a
Yost, 3b	4	1	0	1	3
Runnels, ac	4	0	0	1	3
Vernon, 1b	4	0	1	1	1
Sievers, cg	4	0	1	3	0
Busby, cc	4	1	1	3	0
Wright, cd	4	1	1	1	0
Fitzgerald, r	2	0	1	2	0
Terwilliger, 2b	1	0	0	3	5
a-McDermott	1	0	0	0	0
Hoderlein, 2b	0	0	0	1	1
Stobbs, l	2	0	0	1	1
b-Vollmer	1	0	1	0	0
Dixon, l	0	0	0	0	0
c-Lemon	1	0	0	0	0
Totaux	32	3	6	27	14

A-Retiré pour Terwilliger à la 9e.
B-Simple pour Stobbs à la 7e.
C-RAB pour Dixon à la 9e.
CHICAGO 010 100 021-5
WASHINGTON 000 100 200-3
E-Fox, Runnels, PPP-Consuegra, Rivera 2, Vernon, Wright, Vollmer, Minoso 2, 2B-Rivera, Vernon, Busby, Sievers, 3B-Wright, CC-Rivera 2, Minoso, S-Terwilliger, DJ-Yost, Terwilliger et Vernon 2. LAISSES-Chicago 4, Washington 7. BB-Stobbs 2, Consuegra 2, Keenan 2. RAB-Stobbs 1, Consuegra 1, Keegan 1. CS-Consuegra 6 en 7-2-3, Keegan 0 en 1-1-3, Stobbs 5 en 7, Dixon 2 en 2. P-PM-Consuegra 3-2, Keegan 0-0, Stobbs 2-2, Dixon 3-2. FRAPPE: PAR-Stobbs (Rivera), G-Consuegra (6-1), P-Dixon (1-2). ARBITRES-Soar, Runge, Summers, McKinley. T-2:12.

WASHINGTON (2ième)

Chicago	ab	p	cs	r	a
Carrasquel, ac	3	2	0	0	2
Fox, 2b	3	2	1	2	1
Minoso, cg	3	1	3	5	0
Sain, 1b	5	0	1	8	1
Rivera, cd	5	0	0	1	0
Michaels, 3b	3	0	0	3	3
Sawatski, r	5	0	1	4	0
Groth, cc	4	0	0	4	0
Harshman, l	2	1	0	0	3
Totaux	33	6	6	27	10

Washington	ab	p	cs	r	a
Yost, 3b	4	0	1	1	1
Runnels, ac	3	0	0	1	1
Vernon, 1b	4	0	1	8	2
Sievers, cg	3	0	0	1	0
Busby, cc	4	0	1	6	0
Umphlett, cd	4	0	1	2	0
Oldis, r	4	0	2	6	0
Terwilliger, 2b	4	0	1	1	5
Marrero, l	0	0	0	0	0
bFitzgerald	1	0	0	0	0
Stewart, l	1	0	0	0	0
cLemon	1	0	0	0	0
Totaux	34	0	7	27	10

CHICAGO 201 000 003-6
WASHINGTON 000 000 000-0
E: Carrasquel, PPP: Fox, Fain 3, Minoso 2, 2B: Sawatski, Yost, 3B: Fox, BV: Minoso, Fox, LSAB: Chicago 10, Washington 9. BB: Pascual 3, Harshman 2, Marrero.

Clayton n'avait qu'un oeil

Londres, (P.A.) — Ronnie Clayton, ancien champion britannique des poids-plume, a annoncé qu'il prenait sa retraite. Il en a profité pour révéler un secret que personne n'a jamais su. Durant toute sa carrière il n'a presque jamais pu voir avec son oeil gauche. Il s'était blessé à l'âge de quatre ans.



Frank Taylor, président du club de "stock cars" de la ville d'Edmonton, perdit le tracé de la piste au cours d'une course et voici le résultat spectaculaire de l'accident qui suivit. Il heurta l'auto de Frank Janet, du club Calgary, mais par un hasard quasi miraculeux, ni l'un ni l'autre ne fut sérieusement blessé.

Heures d'offaires:
9 h. 30 à 5 h. 30.
Ouverts le vendredi
soir jusqu'à 9 h. 30



Chez **dupuis** Frères

VOYEZ
ces spéciaux...

pantalons sport

pour hommes et jeunes gens
pour la ville, la campagne, le voyage

7.95

Pantalons sport en gabardine résistante-nylon/viscose — en populaire flanelle worsted orlon/viscose (orlon: DU-PONT marque déposée) en léger tissu viscose "Pic'n'Pic". Toutes teintes pastelées, aussi coloris sobres comprenant des tons de brun, bleu, vert, rouille, noir. Textures unies ou fantaisie. Tailles avec plis: 28 à 38 — sans plis: 40 à 46. Tous avec fermeture glissière. Nouveau genre "CALIFORNIE" avec le bas plus étroit. Tailles dans le groupe: 28 à 46.

très grand choix

toutes teintes estivales
vestons sport
24.95

Pour hommes, jeunes gens soucieux de leur confort comme de leur apparence. Tweed tout laine importé d'Angleterre ou de nos maisons canadiennes. En gris, bleu gris, faon ou brun. Le devant droit, poches appliquées. Se boutonne de deux ou un bouton. Poitrine: 35 à 44. Belle doublure à moitié.

DUPUIS — rez-de-chaussée
Sainte-Catherine, confection
pour hommes, St-Christophe

ouverts
le
vendredi
soir
jusqu'à
9h30

Dupuis Frères

Terrain de
stationnement
DUPUIS
De Montigny et
St-Timothée

La lager premier
prix du Canada



LA LAGER
"Cinci"
a. BRADING
BIÈRE DE RIZ DE CHOIX